

AKDN

RESEAU AGA KHAN DE DEVELOPPEMENT

EDUCATION CIVIQUE AU MALI : ETATS DES LIEUX



Rapport d'étude élaboré et soumis au
Réseau Aga Khan de développement, Mali (AKDN-Mali)
Par Fatima MAIGA (Consultante)
Février 2007

PROGRAMME SOCIETE CIVILE

For more information about the AKDN Civil Society Programme, please see
http://www.akdn.org/civil_society.asp

REMERCIEMENTS

AKDN remercie vivement les structures et personnes ressources suivantes pour leur disponibilité à partager des informations et outils sur leurs activités d'éducation civique :

- L'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH)
- L'Association des Municipalités Maliennes (AMM)
- Le Centre Afrika Obota (CAO)
- Le Centre Djoliba
- Le Centre National d'Appui et de Formation pour le Développement des Ressources Humaines (CENAFOD)
- Le Centre de Promotion de la Citoyenneté pour le Développement Durable à la Base (CEPROCIDE)
- La Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO)
- Le Conseil National de la Société Civile (CNSC)
- Le Groupe Pivot/ Droits et Citoyenneté des Femmes (GP/DCF)
- Hellen Keller International (HKI)
- Le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL)
- Le Programme National d'Education à la Citoyenneté (PNEC)
- Le groupe des formateurs du volet boîte à images du PNEC : Mme Tambadou Mariam (consultante) ; Mme Habi Sy (formatrice - CAFO), Mme Traore Fanta Coulibaly (Animatrice- SOS Civisme), M. Mahamadou Keita (Formateur- CENAFOD), M. Modibo Diakité (Chargé de Programme - AFEM) et Mme Keita Mariam Touré (Chargée de suivi-évaluation- PNEC).

A propos du Réseau Aga Khan de développement....

Le Réseau Aga Khan de développement (Aga Khan Development Network ou AKDN) est un groupe d'agences de développement privées, internationales et non confessionnelles qui oeuvrent à la création d'opportunités et à l'amélioration des conditions de vie dans les pays qui comptent parmi les plus pauvres du monde en développement. Les agences de l'AKDN travaillent au bien commun de tous sans distinction de confession, d'origine ethnique ou de sexe.

Les agences du Réseau ont chacune leur mission spécifique dans des domaines variés comme la santé, l'éducation, l'architecture, le développement rural et la promotion de l'entreprise privée. Leur objectif commun est d'établir des institutions et des programmes capables de faire face aux mutations sociales, économiques et culturelles et d'en relever les défis de manière évolutive.

Adresse géographique :

**Immeuble UATT, sis quartier du fleuve, route de l'archevêché, Bamako
BPE 2998, Bamako, Mali
Tél. : +223 222 06 95 – 222 08 63 – 490 01 48 Fax : +223 222 34 66**

LISTE DES ACRONYMES

AKDN:	Aga Khan Development Network / Réseau Aga Khan de Développement
AMDH:	Association Malienne des Droits de l'Homme
AMM:	Association des Municipalités du Mali AMM
APDF:	Association pour le Progrès et la Défense des droits des Femmes
AJM:	Association des Juristes Maliens
APID:	Appui aux Processus et Institutions Démocratiques (Programme)
CADEF:	Comité d'Action pour les Droits de la Femme et de l'Enfant
CAP:	Connaissances, Attitudes et Pratiques
COFEM:	Collectif des Femmes du Mali
CCA/ONG:	Conseil de Concertation et d'Appui aux ONG
CCC:	Communication pour le Changement de Comportement
CNEC 2004 :	Campagne Nationale d'Education Civique (2004)
CENI Mali:	Commission Electorale Nationale Indépendante
CAO:	Centre Afrika Obota
CAFO:	Coordination des Associations et ONG Féminines
CENAFOD:	Centre National d'Appui et de Formation pour le Développement des Ressources Humaines
CNSC:	Conseil National de la Société Civile
CEPROCIDE:	Centre de Promotion de la Citoyenneté pour le Développement Durable à la Base
DNPEF :	Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille
FOMADDH:	Forum Malien d'Appui à la Démocratie et aux Droits Humains
GP/DCF:	Le Groupe Pivot/ Droit et Citoyenneté des Femmes
HKI:	Hellen Keller International
IEC:	Information, Education, Communication
IFES :	Fondation Internationale pour les Systèmes Electoraux
MATCL:	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
MACEC:	Mission d'Appui à la Consolidation de l'Etat Civil
MPFEF:	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
MEN:	Ministère de l'Education Nationale
MDRI:	Mission de Décentralisation et des Réformes Institutionnelles
OCS:	Organisations de la Société Civile
ODF:	Observatoire des Droits de l'Enfants et de la Femme
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
ORTM:	Office de Radiodiffusion et de Télévision du Mali
PNEC:	Programme National d'Education à la Citoyenneté
PTF:	Partenaires Techniques et Financiers
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODEJ:	Programme Décennal de Développement de la Justice au Mali
REFAMP:	Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (Mali)
RMJLCP:	Réseau Malien des Journalistes dans la Lutte Contre la Corruption et la Pauvreté
UNICEF:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID:	United States Agency for International Development
URL:	Union des Radios et Télévisions Libres
UNESCO:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

TABLE DES MATIERES

RESUME	6
INTRODUCTION	7
Méthodologie de l'étude	7
I. Education civique: définitions et contexte	8
1.1 Définitions	8
1.2 Contexte	9
II. Education à la citoyenneté : les acteurs	13
2.1 Typologie des acteurs en matière d'éducation à la citoyenneté au Mali :	13
- Le rôle des OSC en matière d'éducation à la citoyenneté	14
- Le rôle du gouvernement en matière d'éducation à la citoyenneté	15
- Le rôle des partenaires techniques et financiers en matière d'éducation à la	17
citoyenneté	
- Le rôle des médias en matière d'éducation à la citoyenneté	17
- Le rôle des partis politiques en matière d'éducation à la citoyenneté	17
III. Education à la citoyenneté : les actions clés	20
- Les secteurs d'intervention	23
- La durée des interventions	23
- Les cibles	23
- Les actions spécifiques :	24
- <i>I. Les animations</i>	24
- <i>II. La formation</i>	29
IV. Education à la citoyenneté : les outils	32
4.1. Liste de supports clés aux activités d'éducation à la citoyenneté au Mali	33
4.2. Contenu des supports clés : aperçu	35
4.3. Du besoin d'outils de formation	38
V. Education à la citoyenneté : les résultats	39
5.1. Les lacunes en matière d'évaluation	39
5.2. Evaluation de l'émission « Ça se discute »	39
5.3. Evaluation des Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) des citoyens	
en matière de décentralisation et de développement local- PACKOB	40
VI. Education à la citoyenneté : enjeux et recommandations	42
VII. Conclusion générale	44

ANNEXES :

1. Liste des structures et personnes ressource interviewées	46
2. Liste des documents et sites Internet consultés	47
3. Rapport de l'atelier de restitution de l'étude	50

RESUME

En guise de fondation à son programme de renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC) au Mali, le réseau Aga Khan de développement (en anglais, Aga Khan Development Network- AKDN) a entrepris une série de recherche afin d'obtenir une information de base solide sur le secteur de la société civile malienne de façon générale et sur l'éducation civique, de façon spécifique. Concernant cet outil primordial de consolidation de la démocratie, AKDN a commandité une étude afin de jeter un éclairage sur les acteurs et outils clés ainsi que sur les contraintes et opportunités afin d'identifier les éventuelles lacunes à combler, notamment sur le plan du renforcement des capacités et des matériels didactiques.

Ce rapport présente les résultats clés de l'étude, qui a été menée à Bamako en septembre et octobre 2006. L'étude repose essentiellement sur une revue de la littérature sur le secteur de l'éducation civique au Mali, complétée par une série d'entretiens semi structurés avec une quinzaine d'acteurs clés.

La première section du rapport présente le contexte général de l'éducation civique au Mali, après en avoir défini le concept : l'étude montre que sous le poids des réalités et des enjeux, notamment du développement, l'éducation civique a perdu de son charme et fait place à *l'éducation à la citoyenneté* qui embrasse un champ plus vaste. En effet, pour les praticiens maliens, l'expression "*éducation à la citoyenneté*" recouvre plusieurs notions : éducation électorale, éducation à la démocratie, à la décentralisation, à l'équité des genres, aux droits humains, et enfin, au développement durable. En conformité avec le terme consacré par les praticiens maliens, c'est le terme « *éducation à la citoyenneté* » qui sera utilisé dans le reste du document.

Les trois sections suivantes du rapport donnent un aperçu des acteurs clés ainsi que des activités menées et des outils utilisés: l'étude révèle que les intervenants en matière d'éducation à la citoyenneté, bien que nombreux et issus de secteurs divers, sont catégorisables en deux grands groupes. D'une part, les intervenants et programmes spécialisés en matière d'éducation à la citoyenneté : il s'agit aussi bien d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) que de cabinets d'étude privés pour lesquels l'éducation à la citoyenneté est une activité principale voire exclusive. Ces acteurs ont généralement une expérience plus variée et des cibles plus diversifiées. Ils sont également les initiateurs des quelques rares projets d'éducation à la citoyenneté s'inscrivant sur la durée. D'autre part, on recense les acteurs mettant en oeuvre des programmes larges dans lesquels l'éducation à la citoyenneté est un volet spécifique ou transversal. C'est parmi cette catégorie que l'on recense le plus grand nombre d'intervenants. De façon générale, les intervenants ont été formés spécifiquement en éducation à la citoyenneté ou dans une ou plusieurs approches qui la sous tendent : il s'agit principalement du genre et des droits humains. En ce qui concerne les outils pédagogiques utilisés, on note une grande variété, même si on peut déplorer leur faible circulation entre les différents intervenants. Les outils participatifs et adaptés à une audience peu ou pas instruite, tels que le théâtre forum et la boîte à images, sont privilégiés par les acteurs sur le terrain. Les émissions radiophoniques et télévisés sont également prisées : la continuité de ces émissions reste cependant soumise à la disponibilité de financement, qui constitue par ailleurs un des défis majeurs du secteur. C'est justement des enjeux et des recommandations dont traite la dernière section du rapport : il ressort de l'étude qu'en plus des difficultés à assurer un niveau de financement adéquat pour une programmation de ses activités sur le long terme, le secteur de l'éducation à la citoyenneté fait face à d'autres défis : il s'agit notamment de la question de la délimitation de l'éducation à la citoyenneté, qui en théorie couvre un champ extrêmement vaste et aux confins encore mal définis. Dans ce contexte, on ne peut écarter l'hypothèse de chevauchements, voire duplications entre les programmes d'éducation à la citoyenneté et d'autres initiatives apparentées visant le changement de comportement (ex, programmes de marketing social). L'insuffisance d'implication de certains acteurs clés pourtant hautement stratégiques et l'absence de suivi-évaluation des activités sont par ailleurs des lacunes majeures recensées par l'étude.

INTRODUCTION

En guise de fondation à son programme de renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC) au Mali, le réseau Aga Khan de développement (en anglais, Aga Khan Development Network- AKDN) a entrepris une série de recherche afin d'obtenir une information de base solide sur le secteur de la société civile malienne de façon générale et sur l'éducation à la citoyenneté, de façon spécifique. Concernant cet outil primordial de consolidation de la démocratie, AKDN a commandité une étude afin de jeter un éclairage sur les acteurs clés ainsi que sur les contraintes et opportunités afin d'identifier les éventuelles lacunes à combler, notamment sur les plans du renforcements des capacités et des matériels didactiques. L'étude ne pouvait être exhaustive, tant la diversité des acteurs, des activités pédagogiques et des outils utilisés en matière d'éducation civique au Mali est grande. Elle ne doit donc pas être perçue comme un guide exhaustif sur la pratique et les acteurs de l'éducation civique, mais plutôt comme un tableau sommaire qui met en exergue quelques expériences édifiantes ainsi que les principaux résultats et leçons apprises à ce jour dans le domaine au Mali.

Méthodologie de l'étude :

Réalisée à Bamako dans le courant des mois de septembre et d'octobre 2006 par une consultante, l'étude qualitative sur l'éducation civique a été alimentée par deux sources d'informations. Il s'agit :

1. **d'une revue de la littérature**¹ : à travers l'examen d'une vingtaine d'outils didactiques, de rapports d'activités et plus rarement, d'études situationnelles et d'évaluation, l'étude récapitule les initiatives significatives en matière d'éducation à la citoyenneté au Mali tout en les campant dans leur contexte historique et institutionnel. Elle analyse également les enjeux, débats et tendances actuels en matière d'éducation à la citoyenneté au Mali tout en les plaçant dans une perspective comparative plus large.
2. **d'entretiens semi-structurés** : afin d'avoir une appréciation plus directe, nuancée et actualisée du secteur de l'éducation à la citoyenneté, l'étude s'est également appuyée sur une série d'entretiens semi-structurés avec des intervenants clés en matière d'éducation à la citoyenneté. C'est ainsi qu'une quinzaine de représentants d'OSC mais également d'agences gouvernementales impliqués dans l'éducation à la citoyenneté ont été contactés et interviewés.

Un atelier de restitution² de la version provisoire du rapport d'étude, auquel a participé une vingtaine de structures impliquées dans l'éducation civique, a débouché sur des suggestions et recommandations importantes qui sont également reflétées dans le présent rapport.

¹ Une liste des documents étudiés ainsi que des structures et personnes ressources interviewées est incluse en annexe.

² Joint à ce rapport, vous trouverez celui de l'atelier qui s'est tenu à Bamako le 07 novembre 2006.

I. EDUCATION CIVIQUE: DEFINITIONS ET CONTEXTE

I.1. DEFINITIONS :

Note: Bien que référence en soit faite dans de nombreux documents programmatiques (notamment dans le Programme National d'Education à la Citoyenneté- PNEC), l'étude n'a pu identifier de texte officiel fournissant une définition de l'éducation civique au Mali. Les définitions ci-dessous s'inspirent donc de celles d'organismes internationaux et de la compréhension du concept par les répondants.

En théorie, les termes *éducation civique*, *éducation à la citoyenneté* ou, plus précisément, *éducation à la citoyenneté démocratique*, désignent une seule et même chose. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) par exemple, *l'éducation civique est un apprentissage en vue d'une participation efficace dans les processus démocratiques et de développement, aussi bien au niveau local que national*. Cette définition fait écho à celle de *l'éducation à la Citoyenneté Démocratique (ECD) du Conseil de l'Europe*, selon laquelle : *l'éducation à la citoyenneté démocratique est un ensemble de pratiques et d'activités destinées à mieux préparer les jeunes et les adultes à participer activement à la vie démocratique et à exercer leurs droits et responsabilités dans la société*. Les institutions ci-dessus citées précisent par ailleurs que la citoyenneté démocratique est un mélange de connaissances, d'attitudes et de compétences en accord avec la démocratie, qui une fois mises en pratique, constituent ce que l'on appelle *engagement ou action civique*.

Dans la pratique pourtant, les praticiens maliens opèrent une distinction entre éducation civique et éducation à la citoyenneté. Ainsi, pour la vaste majorité des répondants à l'étude, **l'éducation civique** fait surtout référence au transfert de l'ensemble des connaissances nécessaires pour promouvoir la participation effective et efficace des populations à la vie politique ; elle est essentiellement axée sur les droits et devoirs civils de l'électeur, sur les composantes et acteurs clés du système politico juridique et leur mode de fonctionnement/d'interaction avec les citoyens. Dans cette optique, l'éducation civique est focalisée sur seulement quelques dimensions et s'articule généralement autour d'évènements électoraux ponctuels. On note que cette forme d'éducation a été mise en oeuvre avec une intensité variable autour des neuf élections nationales (municipales et présidentielles) qui ont été organisées au Mali depuis les consultations référendaires de 1992.

Les droits civils et politiques concernent essentiellement **les libertés et droits des individus que l'Etat s'engage à respecter**. Souvent considérés comme la "première génération" des droits fondamentaux, ils comprennent la liberté et la sécurité de la personne, le droit à un procès équitable, le droit à la présomption d'innocence, le droit de se marier, et le droit de participer à la vie publique. S'y ajoute l'interdiction de la torture et d'autres traitements- **Source : Glossaire de Conseil de l'Europe.**

Pour ces mêmes praticiens, **l'éducation à la citoyenneté** en revanche, s'applique à un champs nettement plus vaste et recouvre plusieurs notions, notamment : l'éducation électorale, l'éducation à la démocratie, à la décentralisation, à l'équité des genres, aux droits humains, et au développement durable. L'étude montre que l'éducation à la citoyenneté telle que définie ci-dessus, est la forme d'éducation prônée par les praticiens maliens. En conformité avec le terme consacré sur le terrain et sauf indication contraire, c'est le terme *éducation à la citoyenneté* qui sera utilisé dans le reste du document pour désigner toutes les activités et programmes afférents.

La transition...

L'étude montre que pour les praticiens maliens, le passage de l'éducation civique à l'éducation à la citoyenneté n'est pas un simple exercice de sémantique, mais traduit la volonté forte de faire prendre conscience aux décideurs comme aux populations de l'importance et de la complexité des enjeux de l'éducation à la citoyenneté. En effet, Il semblerait que l'éducation civique au Mali, trop souvent cantonnée dans la pratique à ses dimensions électorales et politiques, ne réponde pas entièrement aux enjeux et priorités éducatives de la société malienne nouvellement démocratique et en quête de développement. L'éducation à la citoyenneté telle que prônée largement et dans une mesure moindre, pratiquée par les praticiens au Mali, a vocation à transformer les connaissances, attitudes et comportements des maliens et des maliennes en vue de faire d'eux de véritables acteurs du développement durable. Dans cette optique, le citoyen n'est pas confiné à son simple rôle d'électeur, mais est perçu comme un acteur informé sur ses droits et devoirs et capable d'engagement civique afin d'influencer le cours des **affaires culturelles, sociales, économiques et politiques** qui l'affectent.

I.2 CONTEXTE

De façon générale, les formes et objectifs des programmes d'éducation à la citoyenneté sont influencés par plusieurs facteurs, tels que le contexte politique, les enjeux de développement et les orientations des acteurs clés.

■ Le contexte politique:

A l'issue d'un coup d'état suivi d'une brève transition démocratique, le Mali amorçait en 1991 un processus de démocratisation caractérisé par de vastes réformes et l'émergence d'une société civile active dans presque toutes les sphères d'activités socio-économiques et politiques. Pour une vaste majorité des praticiens interrogés, démocratie et société civile sont deux éléments fondateurs de l'éducation à la citoyenneté démocratique au Mali. Plus précisément, l'éducation à la citoyenneté est à la fois perçue comme une opportunité et une exigence de la démocratie au Mali et de sa réforme phare, à savoir la décentralisation.

Démocratie comme champ d'opportunité de l'éducation à la citoyenneté: pour l'ensemble des répondants, l'éducation à la citoyenneté orientée vers les besoins de développement de la population et non pas servant des intérêts politiques ou idéologiques ne se conçoit que dans un contexte démocratique, multipartiste dans lequel les droits fondamentaux des populations, notamment à la liberté d'expression et à la participation sont affirmés et respectés. L'avènement de la démocratie en 1991 a donc offert aux organisations, notamment de la société civile émergente, l'opportunité d'investir un champ longtemps déserté au cours des 40 ans de monolithisme politique qui ont suivi l'indépendance. La toute nouvelle démocratie offrait par ailleurs un cadre idéal pour les activités d'éducation à la citoyenneté puisque l'on considère généralement qu'elles ont un plus grand impact lorsque inscrites dans un contexte de changement radical. Ainsi, on concevait que l'opportunité d'un « nouveau départ » offerte par la démocratie naissante, devait davantage motiver les maliens à ajuster leurs connaissances et comportements en fonction des exigences de la démocratie : dans ce contexte, l'éducation à la citoyenneté pouvait jouer un rôle d'accompagnement crucial en les aidant à rester dans la trajectoire démocratique.

L'éducation à la citoyenneté comme exigence de la démocratie et de la décentralisation :

« Pour qu'une démocratie survive et fleurisse, une masse critique de ses citoyens doit avoir les compétences, incarner les valeurs et adopter des comportements en accord avec la démocratie. Ces citoyens doivent avoir suffisamment d'informations sur les composantes fondamentales d'un système politique démocratique et être en mesure d'y accéder lorsque leurs intérêts sont en jeu ; ils doivent croire en l'importance de certaines valeurs démocratiques clés, telles que tolérer des points de vue divergents et soutenir la règle de droit. Ils doivent également avoir la volonté et capacité de participer à la vie

politique aussi bien au niveau local que national, et être convaincus que leur participation est importante pour la viabilité du système démocratique »- Extrait traduit de « Approaches to Civic Education : Lessons learned »- USAID (2002)

En consacrant le principe de gestion du pouvoir par et pour le peuple, le Gouvernement et les acteurs maliens du développement reconnaissent en même temps l'impérieuse nécessité de forger une culture démocratique aussi bien au sein des institutions que de la population. Ceci était d'autant plus nécessaire qu'au sortir de deux décennies de régime autoritaire, les citoyens maliens étaient en déphasage avec les nouvelles institutions démocratiques et les droits et devoirs attendus du citoyen. Dans ce contexte, l'éducation à la citoyenneté était perçue comme un outil incontournable d'éducation de masse pour contribuer à la viabilité de la démocratie. Par ailleurs, la décentralisation, sans doute la réforme la plus ambitieuse du processus démocratique conçue pour rapprocher le peuple du pouvoir, a davantage augmenté les besoins de renforcement des connaissances et des compétences des populations: dans ce domaine également, l'éducation à la citoyenneté, à tort ou à raison, était employée à la tâche de former à la fois les élus comme les citoyens sur le fonctionnement des nouvelles structures décentralisées et des modes d'interactions entre les acteurs.

■ Les enjeux de développement:

« Une pleine citoyenneté ne peut être considérée sans référence aux problèmes de pauvreté, de chômage et d'exclusion.....les inégalités économiques et sociales sont une dimension extrêmement importante de la problématique de la citoyenneté, car elles menacent la cohésion sociale D'où l'importance de ne pas limiter la citoyenneté à la question des droits et libertés reconnus formellement au citoyen mais de la situer dans une perspective plus large qui englobe les dimensions économique, culturelle et sociale. La vision du PNUD est claire à cet effet : l'éducation civique est considérée comme un moyen de lutter contre la pauvreté et l'exclusion». Extrait du document du PNEC 2005-2006

Classé 174^{ième} sur 177 pays dans le rapport 2003 du PNUD sur le développement humain, le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde. Face à l'acuité du problème, la lutte contre la pauvreté et pour le développement au Mali est devenue l'affaire de tous, et les acteurs de l'éducation à la citoyenneté ne font pas exception. De façon générale, l'éducation à la citoyenneté s'attaque essentiellement aux causes systémiques de la pauvreté, comme on le verra plus en détail dans la section III du rapport.

■ Les orientations des acteurs de l'éducation à la citoyenneté :

En parfaite logique avec les opportunités et défis à la fois démocratiques et économiques décrits précédemment, il ressort de l'étude que l'éducation à la citoyenneté au Mali est principalement orientée vers la consolidation de la démocratie et du développement durable- deux éléments généralement corrélés, par ailleurs. Les propos suivants illustrent bien cette double préoccupation:

« Pour nous l'éducation à la citoyenneté c'est éduquer la cité (en référence au mot latin civic), la communauté entière à la citoyenneté. Les dimensions que nous prenons en compte sont les problèmes de société et de développement local, ex, l'excision, la protection de l'environnement, les droits de l'homme, la démocratie, la participation des populations au développement local dans le cadre de la décentralisation. Nous abordons ces aspects sous le double angle des droits et devoirs du citoyen car si la population à la base est en droit d'attendre des actions de la part des responsables, en retour, elle doit également pouvoir remplir ses devoirs » Centre AFRIKA OBOTA.

En résumé, l'étude met en exergue le lien étroit entre démocratie, décentralisation et développement (les « 3 D ») et la pratique de l'éducation à la citoyenneté au Mali. Ces tendances concordent avec celles observées dans d'autres démocraties africaines récentes comme le Mali : dans ces contextes, l'éducation à la citoyenneté est souvent perçue et utilisée comme un levier de lutte contre une ou plusieurs problématiques de bonne gouvernance et de développement durable, notamment dans le contexte de la décentralisation.

Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant de voir les acteurs de l'éducation à la citoyenneté au Mali s'intéresser à des questions de développement général telles que le VIH/SIDA, l'environnement, la corruption, et même l'excision.

■ **Education à la citoyenneté : un concept fourre-tout ?**

En même temps qu'ils reconnaissent le vaste champ d'applicabilité de l'éducation à la citoyenneté, certains praticiens maliens ont également exprimé le souci de ne pas en faire un concept « fourre-tout ». C'est ainsi que lors des entretiens comme des discussions tenues au cours de l'atelier du 07 novembre 2006, la question de la délimitation de l'éducation à la citoyenneté a fait l'objet de vifs débats: pour les participants, davantage de concertation et de réflexion entre les acteurs sont nécessaires afin de mieux définir les approches, activités, et compétences requises pour permettre aux intervenants d'entreprendre des actions harmonisées et efficaces en matière d'éducation à la citoyenneté..

Par ailleurs, un certain nombre de répondants à l'étude ont souligné que l'éducation à la citoyenneté ne doit pas être perçue comme une panacée aux nombreuses autres mesures et dispositions qui doivent être prises en vue de contribuer au développement socio-économique des populations et à la bonne gouvernance. Comme exemple, ils indiquaient les limites de l'éducation à la citoyenneté en matière de réforme des systèmes institutionnels ou de lutte contre la corruption institutionnelle. Enfin, pour d'autres répondants, des conditions préalables doivent être réunies pour garantir l'atteinte des objectifs d'éducation: il s'agit notamment de la résorption des taux particulièrement élevés d'analphabétisme (environ 70%) parmi les populations, qui sapent selon eux les efforts d'éducation à la citoyenneté.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS DANS LE CONTEXTE DE LA DECENTRALISATION

La formation des élus et autres responsables communautaires, présentée par la vaste majorité des répondants comme une activité majeure d'éducation à la citoyenneté, est un aspect qui peut susciter quelques interrogations: en effet, quelle est réellement la part de l'éducation à la citoyenneté dans ce qu'il convient d'appeler le renforcement des capacités des élus ? Afin de répondre à cette question, l'étude s'est penchée sur le contenu de quelques documents et modules de formation visant à renforcer les capacités des élus dans le cadre de la décentralisation. Un document en particulier apporte de nombreux éléments de réponses : il s'agit du *rapport de synthèse de l'atelier sur les pratiques de formation pour le renforcement des processus de décentralisation en Afrique de l'ouest (Le cas du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali et du Sénégal)*, organisé à Bamako par le Centre DJOLIBA (les 23 - 27 septembre 2003). Sur la base d'un recensement des thèmes et contenus des formations dispensées par les participants (représentant 24 structures des trois pays concernés) en matière de renforcement des capacités des élus, le rapport indique que cette formation repose sur une stratégie qui **intègre aussi et en même temps** :

- l'alphabétisation, surtout l'alphabétisation de base qui doit être dispensée aux élus et autres leaders communautaire;
- La formation des techniciens de services déconcentrés et organisations intermédiaires, avec l'appui de supports systématisés et mis à la disposition des institutions et personnes ressources;
- l'éducation à la citoyenneté qui concerne à la fois les populations, les leaders ainsi que les élus;
- la formation au fonctionnement des collectivités locales, surtout au bénéfice des élus et des leaders.

En conclusion, en matière de renforcement des capacités des élus dans le cadre de la décentralisation, l'éducation à la citoyenneté **est un volet parmi plusieurs autres d'une stratégie intégrée**. On peut en déduire que son efficacité en matière de renforcement des capacités des élus dépend, en grande partie, de la mise en œuvre concomitante des autres volets ainsi que de certains préalables (par exemple, l'existence d'une stratégie **nationale** de formation des élus).

II. EDUCATION A LA CITOYENNETE : LES ACTEURS

Bien qu'il soit difficile d'avancer des chiffres exacts, l'étude a recensé une vingtaine d'intervenants issus de secteurs d'activités divers en matière d'éducation à la citoyenneté au Mali. On constate par ailleurs des variations dans la pratique de ces intervenants, avec des structures se focalisant sur un ou deux aspects de l'éducation à la citoyenneté (généralement l'éducation électorale) et d'autres abordant un champ plus large en conformité avec la définition fournie en introduction.

2.1 Typologie des acteurs en matière d'éducation à la citoyenneté au Mali :

L'éducation à la citoyenneté au Mali est conçue et mise en oeuvre à la fois par des **organisations gouvernementales et des organisations de la société civile**, notamment les ONG nationales comme internationales de développement et de défense des droits humains. Quelques **structures privées** sont également impliquées : il s'agit par exemple des cabinets d'étude et de consultation qui sont généralement spécialisés dans le renforcement des capacités et/ou la gestion des ressources humaines. De façon globale, les actions des différents acteurs sont soutenues par trois types de partenaires :

- l'Etat, notamment le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL)
- Les partenaires techniques et financiers tels que la coopération canadienne, la coopération des Pays Bas, l'USAID, les agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF), pour ne citer que ceux-ci.
- Les fondations : Friedrich Ebert, Konrad Adenauer, l'IFES.

SUR LES TRACES DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ AU MALI

Sur l'Internet ou dans les répertoires des OCS, n'utilisez pas *Education civique ou Education à la citoyenneté* comme mot clé dans la recherche d'organisations spécialisées : vous risquez de faire « chou blanc ». En effet, très peu de structures impliquées dans la mise en œuvre de projets et ou programmes d'éducation à la citoyenneté sont répertoriées sous cette rubrique. Par exemple, sur le site très bien organisé du Conseil de Concertation et d'Appui aux ONG (CCA-ONG : <http://www.malipages.com/ccaong/>) , les structures membres sont regroupées en secteurs d'activités dans lesquels l'éducation à la citoyenneté ne figure pas . C'est en décortiquant les listings d'OSC et les programmes généralement classés sous les rubriques « Gouvernance démocratique, décentralisation, ou développement » , que l'on parvient de façon indirecte à identifier quelques acteurs et initiatives clés. Attention cependant à ne pas occulter les chevauchements et généralisations qui peuvent découler de cette démarche : en effet, l'éducation à la citoyenneté n'est pas systématiquement incluse dans de tels programmes et par ailleurs, des acteurs impliqués et ou classés sous d'autres secteurs d'activités peuvent en réalité en dispenser. On note cependant que de nombreuses initiatives en cours ou prospectives devraient permettre de faciliter considérablement la tâche d'identification des acteurs clés : en effet, la Cellule d'Appui au Développement à la Base (CADB) est en cours d'informatiser son système d'information sur les OSC, ce qui devrait permettre une identification plus précise des acteurs et initiatives en matière d'éducation à la citoyenneté. Par ailleurs, le Conseil National de la Société Civile (CNSC) qui vient d'amorcer la mise en œuvre de ses activités prévoit un effort régulier d'identification et de repertoriage thématique de ses membres. Enfin, on note que le PNUD va entreprendre prochainement dans le cadre du Programme de Développement Institutionnel (PDI), un vaste projet de recensement des OSC sur toute l'étendue du territoire. Toutes ces actions offrent une opportunité d'améliorer la visibilité des acteurs et initiatives en matières d'éducation à la citoyenneté.

Le rôle des OSC en matière d'éducation à la citoyenneté:

Au Mali, les OSC sont en tête de liste en matière de conception et de mise en œuvre de programmes d'éducation à la citoyenneté dans le contexte démocratique. Elles sont à la fois conceptrices et exécutrices de leurs propres programmes d'éducation à la citoyenneté, mais également de programmes gouvernementaux ; c'est le cas par exemple du PNEC qui comporte six volets dont deux devraient être exécutés par des OSC. Les OSC ont également été un des moteurs de la Campagne Nationale d'Education Civique (CNEC) de 2004, qui est décrite plus en détail dans la Section IV du rapport.

On peut catégoriser les OSC impliquées dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté en deux grands groupes :

I. les OSC spécialisées, c'est-à-dire dont le mandat et les activités sont principalement tournés vers l'éducation à la citoyenneté. Font partie de cette catégorie (liste non exhaustive) : Le Centre Afrika Obota (CAO) et les autres membres de la Coalition Nationale pour l'Education Civique (CONEC)³, comprenant cinq autres ONG et associations. On peut également compter dans ce groupe les structures d'information et d'aide juridique, tels que les cliniques juridiques mobiles ou fixes. Ce sont parmi les structures spécialisées que l'on recense le plus grand nombre d'initiatives **sur le long terme**. C'est le cas par exemple de l'émission télévisée « Ça se discute » mise en œuvre depuis 1996 par le CAO en partenariat avec l'ORTM et la Fondation Konrad Adenauer (FKA).

Les organisations spécialisées en matière d'éducation à la citoyenneté et actives sur le terrain sont généralement des ONG et des associations nationales. La vaste majorité de ces organisations a son siège dans la capitale, même si elles opèrent également dans plusieurs régions à travers des antennes et ou relais plus ou moins formalisés. On note cependant que la couverture et fréquence de leurs activités pédagogiques de proximité, notamment en milieu rural (exemple, théâtre forum, animations avec boîte à images ou vidéo mobile) sont généralement réduites faute de moyens humains, financiers et logistiques adéquats.

II. Les OSC opérant dans plusieurs domaines, l'éducation à la citoyenneté y compris:

C'est parmi ce deuxième groupe que se classe le plus grand nombre d'intervenants en matière d'éducation à la citoyenneté au Mali. C'est le cas par exemple du Groupe Pivot/ DCF et de ses huit associations membres (l'AJM, l'AMDH, l'APDF, le CADEF, la COFEM, le FOMADDH, l'ODEF, le REFAMP/Mali), du CENAFOD, du Centre Djoliba, du CEPROCIDE et de la CAFO. On recense également de nombreuses ONG internationales, telles que CARE International, Hellen Keller International, Winrock et Save the Children.

Ces OSC opèrent généralement dans l'éducation à la citoyenneté dans le cadre de programmes plus larges soutenus par les partenaires techniques et financiers et ou l'Etat. C'est le cas par exemple du projet *Droits et Citoyenneté des Femmes* du GP/DCF, soutenu par la coopération canadienne dans le cadre de son programme de Bonne Gouvernance. Par ailleurs, le CENAFOD et le CEPROCIDE ont été appuyés dans leurs activités de formation par la Mission de Décentralisation, la Direction Nationale des Collectivités Territoriales et l'USAID/Save the Children (Programme de Gouvernance Démocratique 1999-2003).

³ Il s'agit de : Savoir oser se solidariser avec le civisme au Mali (SOS Civisme Mali), la Convention Nationale des Jeunes Juristes du Mali (CNJM), la Fédération Malienne des Clubs Centres et Associations UNESCO (FEMACAU), la Convention des Jeunes pour le Développement (CONJDEDEV), et du Mouvement de Réflexion et D'action pour le Développement (MARD)

Les structures classées dans ce groupe ont plus tendance à mener l'éducation à la citoyenneté de façon ponctuelle, en fonction de leurs propres priorités programmatiques et de celles de leurs partenaires techniques et financiers.

Le rôle du gouvernement en matière d'éducation à la citoyenneté:

De l'avis de nombreux répondants, les élections de 2001 marquent le début d'une plus grande implication du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers en matière d'éducation à la citoyenneté. En effet, les taux particulièrement bas de participation lors de ces élections ont poussé le gouvernement à agir afin de reverser la tendance et d'induire les comportements citoyens souhaités. L'une des premières actions en ce sens a été la réalisation d'un sondage commandité par le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL) et le PNUD et réalisé par la firme GREAT afin de mieux comprendre les causes du faible taux de participation électorale et de recueillir les perceptions des maliens sur la démocratie, la gouvernance et le processus électoral. Cette étude qui est depuis devenue une référence, établissait que « *trois maliens sur quatre pensent qu'ils ne peuvent pas influencer la prise de décision du conseil communal, et que plus de 60% des répondants estiment que la démocratie n'existe que sur papier et non sur le terrain, encore moins sur le terrain local* ». Toutes choses qui n'encouragent pas les populations à l'action civique. Les résultats du sondage ont entre autres choses permis au MATCL de mieux guider l'élaboration de la CNEC 2004 en l'axant sur les facteurs spécifiques de désaffection des maliens à la vie politique.

Le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL) : En matière d'éducation à la citoyenneté, le MATCL est en tête de liste des structures étatiques. En tant que principal maître-d'œuvre de la décentralisation, le MATCL appuie plusieurs initiatives d'éducation à la citoyenneté, notamment dans le cadre du transfert des compétences aux collectivités locales (renforcement des capacités des élus et leaders communautaires). A son actif s'inscrit la CNEC de 2004 qui a débouché sur la mise en place du PNEC (2005-2006). L'engagement du MATCL se traduit entre autres par des investissements à la hausse dans l'éducation à la citoyenneté : par exemple, Le PNEC bénéficie d'un budget estimatif de 999.264.359 FCFA⁴, près du double du montant investi dans la CNEC 2004 qui a coûté au gouvernement environ un demi milliard de FCFA. Malgré la relative importance de ces montants, l'étude n'a pu estimer la proportion qu'ils représentent dans les budgets des divers programmes de développement / d'appui à la décentralisation de l'Etat.

Le Programme National d'Education à la Citoyenneté (PNEC) : Mis en place pour une durée de deux ans, à compter de 2005, le PNEC est la première initiative du genre au Mali. Le programme traduit la volonté du MATCL et du PNUD, son initiateur à travers le projet APID, « *de capitaliser les résultats de la CNEC 2004 par l'élaboration d'un programme conséquent tenant compte des leçons apprises et des résultats atteints* ». Le programme a pour but de consolider les acquis et d'élargir le champ d'action et la durée des initiatives de l'éducation à la citoyenneté. Ses objectifs principaux sont de (i) *développer les capacités des individus afin qu'ils soient mieux en mesure de participer activement à la vie démocratique en assumant et exerçant leurs droits et responsabilités au sein de la société* (ii) *consolider le sentiment d'appartenance des maliens et des maliennes à leur société démocratique* (iii) *renforcer la culture de la démocratie et des droits humains au Mali*. Les activités pédagogiques du programme, qui visent à la fois à améliorer les connaissances, attitudes et habilités des maliens s'articulent autour de six volets : il s'agit des volets télévision, radios locales, animations parascolaires, animation de proximité avec boîte à images, animations de proximité avec vidéo mobile, et mariages collectifs à la mairie. La phase d'application du PNEC a commencé en septembre 2006 avec la diffusion

⁴ Programme National d'Education à la Citoyenneté (PNEC) 2005-2006

sur le petit écran du volet audiovisuel suivie peu après du lancement du Projet « Jeunes Citoyens » (volet parascolaire) et du volet radio.

Le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) : au Mali, le rôle de l'école dans l'éducation à la citoyenneté est timide et perçu par la majorité des répondants comme largement en deçà des attentes. L'éducation civique et morale (ECM) est certes enseignée dans les établissements scolaires, mais de façon peu soutenue puisqu'elle ne constitue qu'entre 2,51% et 3,77% de l'horaire hebdomadaire dans le fondamental. Quant au niveau secondaire général, technique et professionnel, les cours d'ECM sont enseignés en une seule séance de deux heures par semaine. Lors de l'atelier cependant, certains participants ont souligné que cet enseignement n'est pas obligatoire et qu'il est laissé à l'appréciation du maître.

Par ailleurs, si quelques efforts ponctuels ont été réalisés par le MEN – notamment la tenue d'un atelier de révision des cours d'ECM en 1994 et la création de fiches pédagogiques post-alphabétisation⁵ sur l'éducation à la paix - ils n'ont pas été suivis des stratégies et activités d'envergure à même de permettre à l'école de jouer pleinement son rôle : il s'agit notamment de l'intégration de l'approche droits humains, de l'élaboration d'outils pédagogiques plus adaptés et de la formation en conséquence des maîtres. L'absence de leadership du secteur de l'éducation en matière d'éducation à la citoyenneté au Mali est d'autant plus problématique que dans la plupart des pays, de la sous région et d'ailleurs, c'est ce secteur qui prend généralement les devants de la scène.

Le Ministère de la Promotion de la femme de l'enfant et de la famille (MPFEF) : quelques initiatives majeures d'éducation à la citoyenneté ciblant principalement les femmes et les enfants, sont à inscrire au compte du MPFEF. Il s'agit essentiellement de projets contre l'excision, la traite des enfants et pour l'équité des genres et le renforcement des capacités des femmes, élues comme citoyennes. Dans le cadre de ces projets, l'éducation à la citoyenneté est généralement employée à créer un environnement propice aux droits des femmes et des enfants et à l'action féminine dans les sphères de décision publiques comme privées. Dans le cadre de ses actions, le MPFEF a souvent collaboré avec l'Union des Radios et Télévisions Libres (l'URTL) pour la mise en œuvre de sa stratégie de communication.

Le Ministère de la Justice : le Programme Décennal de Développement de la Justice (PRODEJ⁶ 2000-2010) du Ministère de la Justice prévoit une série d'activités éducatives, notamment sur le plan juridique. A la lecture du plan d'action du PRODEJ, il apparaît que l'éducation à la citoyenneté est prise en compte à travers le volet "*Information-Education-Communication*" (IEC) dont l'objectif général est de « *permettre aux populations de mieux cerner et de donner leurs points de vue sur les enjeux de la Réforme de la Justice tant en ce qui concerne leurs droits et obligations que les institutions juridiques et judiciaires* ». Cet objectif général se traduit dans le cadre du plan d'action décennal à travers six objectifs spécifiques, à savoir :

- Informer et orienter adéquatement les justiciables
- Renforcer les capacités des professionnels de la Presse dans le traitement des questions juridiques et judiciaires
- Vulgariser les textes
- Renforcer la promotion des droits de la personne par une large information des populations
- Informer et éduquer les populations sur le phénomène de la corruption
- Faciliter aux citoyens et aux partenaires au développement du Mali le suivi de la mise en oeuvre de la Réforme

⁵ Fiches pédagogiques pour l'enseignement de la culture de la paix- Post alphabétisation- MEN 2004.

⁶ La réforme de la Justice qui procède de la réforme institutionnelle vise essentiellement trois objectifs généraux. Il s'agit de renforcer l'ancrage de l'Etat de Droit, de garantir la paix sociale et enfin de promouvoir le développement.

Le PRODEJ prévoit des investissements de l'ordre de 90 milliards de FCFA. On note cependant que la part du budget allouée à des activités directes ou de soutien à l'éducation à la citoyenneté, **est réduite à seulement 2% du total**. Par ailleurs, au cours de l'atelier, certains participants ont déploré le manque d'avancement des activités d'IEC du PRODEJ et une implication insuffisante des OSC en la matière.

Le rôle des partenaires techniques et financiers en matière d'éducation à la citoyenneté :

La coopération canadienne, la coopération des Pays Bas, l'USAID et les agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF), font partie des partenaires techniques et financiers qui ont le plus activement soutenu l'éducation à la citoyenneté au Mali depuis l'avènement de la démocratie. La décentralisation et les élections sont généralement les principaux cadres dans lesquels cet appui est mis en œuvre. On note que toute estimation des investissements des partenaires techniques et financiers dans l'éducation à la citoyenneté est partielle car elle n'est pas toujours une rubrique à part dans leurs budgets et se retrouve dans des lignes budgétaires transversales telles que « IEC/communication, renforcement des capacités ».

Le rôle des médias en matière d'éducation à la citoyenneté :

L'éducation à la citoyenneté se conçoit difficilement sans le concours des médias dans la mise en œuvre des activités pédagogiques. On constate cependant qu'au Mali, les médias, notamment audiovisuels (ORTM, URTL), sont plus souvent instruments qu'initiateurs et développeurs de concepts et de programmes d'éducation à la citoyenneté. En effet, hormis certains sketches et/ou images de sensibilisation sur la conduite routière et l'insalubrité urbaine qui sont un peu plus récurrents, l'éducation à la citoyenneté est dispensée de façon ponctuelle dans les programmations de l'ORTM. De façon générale, les programmes de l'ORTM sur l'éducation à la citoyenneté, notamment sur ses aspects électoraux, sont le fruit de partenariats initiés et financés par des acteurs externes. C'est le cas par exemple des sketches de la CNEC 2004 ainsi que des émissions « Ça se discute » (CAO) et « A nous la citoyenneté » (PNEC). Outre le manque d'initiative, les répondants ont indiqué un certain nombre d'écueils à une plus grande implication des médias audiovisuels en matière d'éducation à la citoyenneté: il s'agit notamment des besoins en renforcements des animateurs, notamment des radios. Par ailleurs, les programmations sur l'éducation à la citoyenneté, n'étant pas subventionnées par l'Etat, leur coût de diffusion notamment sur l'ORTM empêche les acteurs de les utiliser aussi fréquemment qu'il ne serait souhaitable.

En ce qui concerne la presse écrite, on peut citer les initiatives du Réseau Malien des Journalistes dans la Lutte Contre la Corruption et la Pauvreté (RMJLCP) qui mène des activités d'information et de plaidoyer en vue de combattre la corruption au Mali. Le RMJLCP œuvre à informer le public malien sur les pratiques de la corruption afin de l'inciter à réagir contre les diverses formes de corruption et d'exiger des décideurs des mesures adéquates. Parmi les activités du Réseau, on note la production et diffusion d'affiches anti-corruption, d'articles de presse, de microprogrammes et de bandes annonces et l'organisation de conférences-débats sur les 109 cas de corruption dénoncés par les journalistes.

Le rôle des partis politiques en matière d'éducation à la citoyenneté:

Bien que l'éducation à la citoyenneté fasse expressément partie du mandat confié aux partis politiques qui reçoivent un appui financier de l'Etat dans ce sens, il semble que dans la pratique, ces acteurs s'impliquent peu ou pas. On note que certains partis politiques confient parfois l'éducation civique de leurs membres aux ONG tels que le CAO et la CAFO, qui ont une expérience dans ce domaine. Les participants à l'atelier ont été particulièrement critiques envers

ce que certains ont qualifié « d'inertie des partis politiques en matière d'éducation à la citoyenneté » et de mauvais usage des fonds publics.

■ **Le niveau de compétence:**

Sur la base des entretiens et de l'existence de nombreux outils de formation, il semblerait que la vaste majorité des intervenants en matière d'éducation à la citoyenneté ait suivi des formations sur des contenus aussi divers que les techniques de communication et d'animation participative (ex, théâtre forum), le processus de décentralisation, les droits de l'homme, le genre, le suivi et évaluation, la gestion basée sur les résultats, etc. On note cependant que trois composantes semblent transversales : le genre, les droits humains, et la bonne gouvernance dans le contexte de la décentralisation. On note par ailleurs que les formations spécifiquement orientées sur l'éducation à la citoyenneté sont rares : ce sont surtout les structures spécialisées dans l'éducation à la citoyenneté, telles que le CAO et les membres de la CONEC qui ont bénéficié de ce type de formation, notamment à travers le manuel de cours pour adultes de la fondation Adenauer (pour plus de détail, voir SECTION IV). Dans ce cas précis, la formation est échelonnée sur trois ans et dispensée dans un des pays membres du CAO.

Les entretiens révèlent également que la pratique de la formation en cascade est très répandue : ainsi la plupart des structures forment un noyau de personnes qui ont ensuite pour tâche de former l'ensemble de leur personnel et ou comme c'est le cas de la CAFO et du GP/DCF, les leaders des sections et organisations sœurs.

Les besoins de formation évoluent en mêmes temps que les leçons apprises du terrain. Ainsi par exemple, à l'issue de la CNEC 2004, la nécessité est apparue de faire de l'approche droits un levier de l'éducation à la citoyenneté. Aussi, en août 2006, les capacités des formateurs du volet boîte à images du PNEC ont été renforcées à travers une série de formations sur la méthodologie de l'approche droits des hommes en matière d'éducation à la citoyenneté.

La vaste majorité des répondants ont estimé que les formations diverses reçues les aidaient à mener plus efficacement leurs activités d'éducation à la citoyenneté, même s'ils déploraient les durées souvent trop courtes par rapports aux objectifs d'apprentissage. De façon générale, les intervenants ont estimé jouir d'un accès facilité aux programmes de formations requises pour se renforcer, sur le plan technique comme managérial. Ils ont estimé cependant que les besoins d'apprentissage apparaissent régulièrement en fonction des nouvelles problématiques auxquelles ils s'attaquent. Par exemple, certains ont souhaité recevoir des formations sur le VIH/SIDA, la fiscalité, et sur la gestion durable des ressources naturelles afin de baser leurs sessions d'éducation à la citoyenneté sur des informations complètes et factuelles.

■ **Les partenariats, synergies entre les différents acteurs :**

Les synergies et partenariats entre les acteurs de l'éducation à la citoyenneté s'opèrent généralement à deux niveaux:

I. Entre OSC

De façon générale, les partenariats entre les OSC impliquées dans l'éducation à la citoyenneté ont pour cadres les journées commémoratives (par exemple, journées du 26 mars, de la femme, de l'Afrique) et les diverses coalitions et conseils mis en place. Parmi ces derniers, on cite la CONEC, le GP/DCF, le CCA/ONG, et le CNSEC. Si les deux premières structures se sont respectivement formées autour d'une filière (celle des organisations spécialisées dans l'éducation à la citoyenneté) et d'un projet (le projet DCF mis en œuvre dans quatre autres pays de la sous région), le CCA/ONG et le CNSEC ont une vocation à représenter et promouvoir les intérêts généraux des ONG et de la société civile dans leur ensemble. Ces cadres plus formalisés de

partenariat sont constitués pour servir entre autres objectifs de levier aux actions des membres. L'un de leurs atouts majeurs est le potentiel d'extension et de synergie offert par le réseautage des membres. Cependant, on peut déplorer une certaine lenteur dans la mise en place des activités concrètes et ou d'envergure de ces différents cadres en matière d'éducation à la citoyenneté.

Dans l'ensemble, les répondants ont indiqué un besoin de consolider les liens et synergies entre les OSC qui ont encore tendance à faire « cavalier seul ».

II. Entre les OSC, l'Etat et ses partenaires techniques et financiers:

Les OSC sont les principales chevilles ouvrières des projets de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers. Cela est confirmé par les représentants des OSC eux-mêmes qui par ailleurs soulignent des expériences réussies telles que la CNEC 2004. Cependant, les partenariats entre les OSC et l'Etat souffrent de certaines tensions : en effet, les OSC estiment qu'un certain décalage persiste entre leur vision de l'éducation à la citoyenneté et celle de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers, qui dans l'ensemble continuent à la confiner à sa dimension électorale. De ce fait, les OSC estiment que la plupart des activités portant sur d'autres dimensions- notamment la promotion des droits humains qui nécessite une approche de longue haleine- n'est pas soutenue financièrement. De façon générale, l'ensemble des OSC déplore le manque de continuité des efforts entrepris en matière d'éducation à la citoyenneté- généralement faute de moyens financiers- et estime que l'Etat devrait jouer un plus grand rôle dans la promotion et l'essor de ce secteur d'abord auprès des bailleurs de fonds et ensuite en collaborant étroitement avec les OSC. **Sur ce plan, les OSC estiment que la collaboration doit se faire à tous les niveaux, depuis la conception des programmes jusqu'à leur mise en œuvre.**

« L'Etat doit être le centre de gravité (cela pour un plus grand appui des partenaires). Si l'Etat en fait une priorité, les partenaires les suivront. L'idéal serait un programme décennal d'éducation à la citoyenneté » Extrait des entretiens avec les OSC.

■ **Conclusion** : L'éducation à la citoyenneté au Mali est un secteur émergent et encore fragile qui mérite un investissement continu et accru de l'ensemble des acteurs, notamment du MEN. Malgré un rôle plus prononcé en la matière, le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers devront fournir davantage d'efforts afin de positionner l'Etat comme le « centre de gravité » des programmes d'éducation à la citoyenneté, tel que préconisé par le PNUD, et de faire de l'éducation à la citoyenneté « une mission à part entière (au même titre que l'éducation) », tel que souhaité par l'ensemble des répondants.

III. EDUCATION A LA CITOYENNETE : ACTIONS CLES.

L'éducation à la citoyenneté peut être incorporée dans des programmes existants ou dans des structures orientées vers d'autres secteurs d'activités tels que les syndicats, les institutions religieuses ou les ONG. Des organisations peuvent être créées spécialement pour le but de dispenser de l'éducation à la citoyenneté. Extrait de « Civic Education : Practical Guidance Note »- PNUD (2004)

Au Mali, l'éducation à la citoyenneté est généralement ancrée dans des programmes et projets de bonne gouvernance et de droits humains. Parmi ces programmes, on peut citer :

- Les programmes de Gouvernance Démocratique et de Gouvernance Partagée de l'USAID
- Le programme d'Appui aux Processus et Institutions Démocratiques (APID) du PNUD
- Le Programme de Renforcement de la Culture Démocratique des Organisations de la Société Civile au Mali- Œuvre Malienne d'Aide à l'Enfance du Sahel (OMAES) et World Education Inc
- Le Projet Droits et Citoyenneté des femmes (DCF) – financé par l'Agence Canadienne de développement Internationale
- Le Projet Femme et Gouvernance Locale - Winrock International
- Le Programme d'Appui aux Communes de Koro et Bankass (PACKOB)- Care Mali.
- Les programmes d'appui au développement des communes rurales du cercle de Dioïla (PDCD), et d'appui à la décentralisation dans la région de Koulikoro (PDRK) de la SNV

Dans des cas plus rares, l'éducation à la citoyenneté fait l'objet de projets et ou programmes spécialement conçus: il s'agit par exemple du PNEC et de la CNEC qui l'a précédée ainsi que de l'émission « Ça se discute » du Centre Afrika Obota.

Aussi variés soient-ils, ces programmes et projets ont généralement pour but de « corriger » certains disfonctionnement ou aspects indésirables de la démocratie et de la bonne gouvernance: un accès différencié à la justice et aux ressources économiques, la marginalisation de certains groupes, tels que les pauvres, les femmes, les jeunes ou des personnes dites « de caste » au pouvoir (aussi bien social, économique que politique). Il est intéressant de noter qu'à bien des égards, les activités d'éducation à la citoyenneté dont il est question dans ces programmes s'assimilent à d'autres initiatives visant le changement de comportement, telles que la Communication pour le Changement de Comportement (CCC) ou la mobilisation communautaire.

Les limites entre ces types d'action et celles d'éducation à la citoyenneté sont encore moins tangibles en ce qui concerne la lutte contre « l'incivisme » des populations, qui est une activité courante dans les programmes des acteurs de l'éducation à la citoyenneté. Sous ce terme, les répondants ont caractérisé une gamme large d'attitudes et de pratiques contraires à la démocratie et au développement, et parfois tout simplement, à la loi : il s'agit par exemple de l'excision, de la traite des enfants, du non respect du code de la route, du non paiement des impôts (incivisme fiscal), du manque d'importance accordé aux pièces d'Etat civils, de la dégradation de l'environnement et des biens publics, et de façon générale, de la désaffection des populations à la vie politique.

Dans ces domaines, les activités d'éducation à la citoyenneté prennent généralement les allures de CCC ou de mobilisation communautaire visant à pousser les populations à adopter des comportements moins risqués pour leur propre santé, bien-être, développement et/ou celui des autres membres de la famille/communauté.

En résumé, il existe une certaine confusion entre les activités d'éducation à la citoyenneté et celles de marketing social ou de mobilisation communautaire qui poursuivent souvent les mêmes

objectifs. Il n'est pas exclu que cette confusion entraîne des chevauchements voire des duplications d'efforts.

Au cours de l'atelier, les participants ont demandé à ce que le rapport élabore davantage sur les distinctions entre l'éducation à la citoyenneté et certains concepts apparentés tels que mentionnés précédemment. Le tableau ci-dessous, adapté à partir du manuel de formation du CEDPA intitulé : « *Plaidoyer : Développement d'aptitudes pour dirigeants d'ONG* », pourra s'avérer utile dans ce sens :

Tableau illustrant les différences et similarités entre l'éducation civique et d'autres concepts apparentés :

APPOCHES	PRINCIPAUX INTERVENANTS /ACTEURS	PRINCIPALE AUDIENCE CIBLE	OBJECTIFS	ACTIVITES
CCC	<ul style="list-style-type: none"> - Agences gouvernementales - OSC - Prestataires de services de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Population générale - Segments particuliers de la population (femmes, hommes, jeunes, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser - Changer les comportements 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagnes médiatiques (radio, TV) - Médias traditionnels : ex, théâtre-forum - Méthodes d'animation et de recherche participatives
Mobilisation Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Membres de la communauté - Organisations communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Membres de la communauté - Leaders communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de la communauté à définir des priorités et à agir 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes d'animation et de recherche participatives - Conseils de village
Plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> - OSC 	<ul style="list-style-type: none"> - Décideurs - Institutions publiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Changer / influencer les politiques, les programmes et l'affectation des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de haut niveau - Evénements publics (débat, conférences, manifestations, etc) - Média traditionnels : ex, théâtre- forum
Education à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Agences gouvernementales - OSC - Partis politiques - Enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Population générale 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer sur et former les populations pour une participation active à la vie démocratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Campagnes médiatiques (radio, TV) - Campagnes d'affichage - Animation de masse et de proximité - Formations - Médias traditionnels : ex, théâtre-forum

Les secteurs d'intervention:

Au Mali, l'Éducation à la citoyenneté est essentiellement informelle et s'adresse principalement aux adultes. Le secteur formel (à travers le MEN) n'intervient pas de manière significative en la matière.

La durée des interventions :

Hormis quelques rares cas, les initiatives d'éducation à la citoyenneté au Mali restent **ponctuelles et de courte durée**. C'est le cas généralement lorsqu'elles sont entreprises dans le cadre de projets. Cependant, même lorsqu'elle constitue un volet dans des programmes de plus longue durée, l'éducation à la citoyenneté n'est pas toujours dispensée de façon régulière et ou transversale. Selon les répondants, la durée généralement courte des activités, n'est pas propice au changement de comportement, et ne permet pas les recyclages nécessaires afin de contrer les phénomènes de déperdition (aussi bien sur le plan des connaissances que des comportements) souvent constatés.

Le manque de continuité dans les activités d'éducation à la citoyenneté est un problème qui a notamment été documenté dans le rapport narratif de la CNEC 2004 et qui a motivé en grande partie la création du PNEC.

Les cibles :

En conformité avec le but généralement recherché de massification de l'éducation à la citoyenneté, les diverses activités ciblent la population générale. On note cependant certaines variations : en effet, les OSC spécialisées, ont tendance à avoir des cibles plus segmentées que les organisations plus généralistes. Le CAO et les autres membres de la CONEC par exemple ciblent la population générale, mais ont également mené des activités de formation et ou d'information à l'endroit des partis politiques, des membres de l'Assemblée nationale et des agents de police judiciaire. Cette polyvalence se retrouvait également au sein des instituts de formation, tels que le CENAFOD et le Centre Djoliba.

De façon générale, **les femmes** sont les cibles principales de projets d'éducation à la citoyenneté mis en oeuvre par les organisations féminines et leur ministère de tutelle (MPFEF). On note cependant que l'approche genre est très fréquemment utilisée par l'ensemble des intervenants.

Les enfants et jeunes : On constate que les enfants et les jeunes maliens sont une cible beaucoup moins distincte des activités d'éducation à la citoyenneté. L'école ne constituant pas à ce jour un cadre important d'éducation à la citoyenneté, ils sont généralement ciblés à travers des programmes conçus pour la population générale. Il existe quelques exceptions à cette tendance : il s'agit notamment des campagnes et autres initiatives (UNICEF, MPFEF, Ministère de la Santé) visant à promouvoir l'établissement des pièces d'Etat civil et documents sanitaires des enfants (extrait de naissance, carte de vaccination). Par ailleurs certaines activités parascolaires menées à travers le projet « Jeunes Citoyens » du PNEC et par la Fédération malienne des clubs et centres UNESCO (FEMACAU), ciblent spécifiquement les jeunes. Repartis sur le territoire malien, les 57⁷ clubs de la FEMACAU, font généralement de l'éducation à la citoyenneté avec et pour les jeunes. Les clubs abordent des thèmes aussi variés que l'environnement (ex, la préservation des ressources naturelles), la promotion du patrimoine culturel, et les IST/VIH/SIDA. De façon générale, les clubs éduquent en montrant l'exemple : il en est ainsi par

⁷ Source : recensement du mouvement des clubs UNESCO 2004-2005- UNESCO :

http://portal.unesco.org/fr/file_download.php/09b566d9d73747478c80abee2c565926Recensement++du+mouvement+des+Clubs+UNESCO.pdf

exemple des « caravanes vertes » pour le reboisement, à travers lesquelles des centaines de membres sillonnent chaque année de nombreuses régions afin d'y planter des arbres.

Les Actions Spécifiques :

Les activités d'éducation à la citoyenneté sont variées mais peuvent être regroupées en deux grands groupes: (I) les animations de proximité ou de masse ; (II) les activités de formation. Pour avoir un « panorama » de l'éducation à la citoyenneté au Mali, nous avons choisi de présenter ici une sélection d'initiatives dans un ou plusieurs domaines de l'éducation à la citoyenneté. Deux principaux critères ont guidé cette sélection : d'une part, le côté innovant de l'initiative, et d'autre part, son envergure et sa longévité.

I. LES ANIMATIONS

Les animations de Masse ...

« Ça se discute » : une émission du Centre Afrika Obota –Mali (CAO-Mali)

Le CAO- Mali se décrit comme « une institution d'éducation civique, de plaidoyer, de lobbying et de conseil en matière d'éducation et d'actions pour la démocratie, la gouvernance démocratique et le civisme, appliqués au développement durable aux plans politique, économique, social et culturel de nos pays et de notre continent. »

Le CAO Mali, dont le siège est au Bénin, est une organisation à vocation panafricaniste qui fait partie d'un réseau de cinq autres centres à travers la sous région (Bénin, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Niger et Sénégal). Outre les séminaires de formation, les prestations de théâtre forum et l'appui au processus électoral, le CAO-Mali est le concepteur de "Ça se discute", une émission télévisée d'éducation à la citoyenneté, réalisée en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer (FKA) et l'ORTM. Créée en 1996, cette émission présentée en français et bambara, a pour but « de contribuer à l'amélioration des comportements et mentalités du citoyen malien ». "Ça se discute " se décompose en trois parties : sketch, micro-trottoir, et débats qui tournent autour de sujets importants tirés des domaines divers de la vie (la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'économie, l'administration, la justice, la sécurité, le processus électoral etc.). « Ça se discute » est l'une des plus anciennes émissions à être diffusée sur les ondes de l'ORTM (elle est d'ailleurs présentée comme une émission phare dans les documents de présentation de l'ORTM). En effet, depuis sa création en 1996, ses diffusions et rediffusions n'ont pas cessé, même si sa programmation, normalement hebdomadaire, n'a pas toujours été respectée. Outre sa longévité, la couverture potentielle de l'émission est un autre élément remarquable: en effet, selon un rapport de l'ORTM (<http://www.ortm.net/presentation/>) de « 25% en 1992 le taux de couverture démographique pour la télévision est passé à 71% en 2001 et porté à plus de 96% en 2002 ».

Commentaires : « Ça se discute » constitue une expérience notable d'éducation à la citoyenneté par les médias. En effet, elle est le fruit d'un partenariat novateur avec l'ORTM, qui inclut la formation du présentateur vedette et la prise en charge partagée des coûts- notamment en ressources humaines- de l'émission. **L'évaluation** de l'émission indique un engouement général des téléspectateurs pour les parties sketches et micro- trottoirs, et leur souhait de voir l'émission se poursuivre avec un temps d'antenne plus long (pour plus de détails, voir Section VI du rapport).

La Campagne Nationale d'Education Civique (CNEC) 2004 : une initiative clé du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL)

Bien que son intitulé ne l'indique pas, la CNEC de 2004 posait les jalons de l'éducation à la citoyenneté. Organisée autour des élections communales du 30 mai 2004, cette campagne avait comme double objectif de (i) hausser les taux de participation aux élections communales (les taux aux consultations précédentes n'ayant jamais dépassé les 43%) et (ii) motiver les maliens à devenir des acteurs permanents de leur développement au niveau de la commune ; Pour ce faire, la CNEC retenait trois principaux thèmes :

1. les élections, avec pour but d'expliquer aux maliens l'importance du vote comme « première expression » de la citoyenneté
2. La décentralisation, visant à intéresser les citoyens au processus de décentralisation, à la démocratie locale aux droits et devoirs des élus et des administrés, de même qu'aux débats du conseil communal, « là où se joue leur propre développement communautaire ».
3. la citoyenneté, qui s'est imposée suite à l'analyse des conclusions du sondage effectué par la firme GREAT indiquant que la possession de la carte d'identité était un facteur déterminant dans le vote des maliens.

En axant sa stratégie de communication sur ces trois thèmes, le MATCL a élargi le champ de la campagne au-delà de l'enjeu électoral et a commencé à prendre en compte des questions sociales et de développement telles que l'exclusion de certains groupes et les notions d'égalité/équité homme-femme. Le MATCL a également fait de la CNEC un évènement fédérateur, en confiant la planification et la gestion de la campagne à un comité national et des démembrements régionaux composés de représentants de l'administration et des OSC et en s'assurant du concours de nombreux bailleurs de fonds. Malgré des difficultés de parcours, notamment sur le plan de la logistique et de la coordination des activités, la CNEC 2004 est perçue par une vaste majorité des ONG interviewées comme un exemple de collaboration réussie et synergique entre le Gouvernement et les ONG. Parmi les résultats clés de la Campagne, on note le succès du court métrage « la vie à Fatobougou » qui est devenu une référence. Ce sketch illustre les dérives d'une communauté dont les membres n'ont pas voté aux élections. L'abstention électorale de la majorité des citoyens a fait en sorte que le fou du village, Ntoundourou, un nain, a été démocratiquement élu comme maire et qu'il abuse de son pouvoir aux détriments des habitants de la commune. Le sketch débouche sur une morale et un conseil : allez voter car le vote est une puissante arme de contrôle que l'on doit exercer sous peine de perdre le contrôle de sa vie et de ses choix. Le rapport narratif de la CNEC 2004 indique que « *la popularité du sketch a été telle que le mot Fatoubougou s'inscrit maintenant dans la langue et dans l'imaginaire collectif et que le nom Ntoundourou désigne désormais les mauvais chefs de services* ».

Commentaires : L'utilisation d'outils efficaces (Boîte à images, bandes annonce Fatobougou et Magasine TV « A nous la citoyenneté ! ») et un partenariat avec des personnes ressources issues d'ONG et expérimentés, sont quelques aspects positifs majeurs de la campagne. **Le rapport narratif** compréhensif et clair de la campagne met en exergue à la fois les aspects positifs et les lacunes du processus.

Éducation à la citoyenneté pour tous à travers les ondes : Hellen Keller International (HKI) en partenariat avec le Programme National d'Éducation à la Citoyenneté (PNEC)

HKI est une ONG internationale qui s'est fixée comme mission « de préserver la vue et la vie des personnes les plus vulnérables et démunies. L'organisation combat les causes et les conséquences de la cécité et de la malnutrition à travers des programmes fondés sur la recherche en matière de vision, santé et nutrition.»

Grâce à l'appui de l'USAID, HKI gère depuis 2004 un vaste programme d'éducation par la radio intitulé « *Niéta Kunafoni* » (en français, *Information pour le développement*) qui porte sur cinq thèmes : éducation, santé, gouvernance, croissance économique durable et communication sur le développement. Pour HKI, l'utilisation de la radio comme médium d'éducation de masse se justifie par sa capacité de couverture : en effet, selon l'Enquête Démographique et de Santé III, 62% des maliens reçoivent leurs premières informations de développement à travers les radios communautaires. Outre une couverture maximale, les activités d'éducation par la radio de HKI visent également à apporter aux populations une information pertinente et factuelle à travers un médium adapté: il s'agit notamment de postes radios rechargeables manuellement ou par énergie solaire qui sont mis à la disposition des 41 clubs d'écoute repartis dans les zones d'intervention du programme.

Compte tenu de son expérience et des opportunités de synergie avec son programme *Niéta Kunafoni*, HKI s'est vu confier l'exécution du volet Radio du PNEC. Le volet consiste en une campagne radiophonique articulée autour de 16 magazines hebdomadaires. Les magazines abordent quatre thèmes principaux divisés en autant de sujets d'émission: **l'éducation à la citoyenneté** (Qu'est-ce que la démocratie? qu'est-ce que la citoyenneté? comment exercer sa citoyenneté? les obstacles à la pleine citoyenneté des femmes), **la décentralisation** (le citoyen décideur, contrôleur, contribuable et bénéficiaire; décentralisation et développement communal; qu'est-ce que le budget communal), **l'État civil** (acte de naissance, acte de mariage, acte de décès) et les **élections** (Pourquoi voter? Comment voter? Comment se porter candidat? La participation des femmes au processus électoral).

Commentaires : en vue de suivre le processus des activités et d'évaluer leur impact, HKI a mis en place un plan de suivi-évaluation rigoureux comprenant des missions de supervision, des sondages pré et post campagne auprès de clubs d'écoute et d'échantillons aléatoires d'auditeurs, un mécanisme d'analyse critique des cassettes produites par les animateurs radio et des fiches de suivi remplies par les animateurs après chaque émission.

Les Animations de proximité.....

« Tous à la mairie »...Focus sur les mariages collectifs du Groupe Pivot/Droits et Citoyenneté des Femmes (GP/DCF)

Constitué en 2001, le GP/DCF est un réseau formé de huit associations de promotion et de défense des droits humains en général et de ceux des femmes en particulier. Le GP/DCF a été créé dans la foulée de la dynamique de réseautage suscitée par le projet DCF (1998) exécuté par le CECI sur financement de l'ACDI.

« Le dimanche 2 octobre 2005 est désormais un jour inoubliable pour les populations de la Commune de Sirakora Méguétana, dans le cercle de Kati. C'est ce jour que le chef du centre d'état civil secondaire de cette commune, Chaka Djiré, a célébré cent mariages grâce à l'implication des responsables du groupe pivot Droits et Citoyenneté des femmes.ils [les mariés] étaient pour la plupart des vieux accompagnés de leurs épouses à avoir désormais leur papier de mariage. Pour la petite histoire, l'imam du village a pu avoir des papiers pour ses femmes »

Cet extrait du journal l'Indépendant du 14 septembre 2005, couvre une des activités phares du Groupe Pivot, à savoir les mariages collectifs. A travers ces mariages mais également d'autres initiatives similaires, telles que la délivrance en masse d'actes de naissance, le Groupe Pivot s'efforce d'informer et de former les populations, notamment en milieu rural sur l'importance d'acquiescer des pièces d'état civil tels que les certificats de mariage, mais également de divorce, de naissance, et de décès. Ces événements qui sont en eux-mêmes participatifs, sont généralement très médiatisés afin d'en accroître la portée.

Commentaires : les mariages collectifs sont une forme novatrice d'éducation à la citoyenneté qui allie le savoir au savoir faire. Ils constituent par ailleurs une activité « passerelle » pour d'autres activités de Communication pour le Changement de Comportement (CCC) et de plaidoyer (par exemple, pour le rapprochement des centres d'état civils, le respect du code du mariage et de la famille, etc..) . Les mariages collectifs du GP/DCF, mais également d'autres structures telles que l'APDF, ont inspiré le volet du même nom dans le PNEC.

Education ambulante : la Caravane des droits de l'homme de l'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH)

Créée en 1991, L'AMDH est la première organisation malienne de défense des droits de l'homme. Dès sa création, l'organisation s'est portée aux avant-postes de la lutte contre la dictature monopartiste. Elle a été un acteur clé dans l'avènement de la démocratie au Mali.

Prenez un mini bus coloré avec les insignes de l'AMDH, mettez y une troupe de comédiens spécialisés en théâtre forum, faites les sillonner une bonne partie du territoire malien, et vous obtenez ainsi la *Caravane des droits de l'homme* de l'AMDH. Du mois d'octobre 2000 à juillet 2001, la caravane des droits de l'homme effectuait une série de tournées d'éducation et de sensibilisation sur les droits humains dans une douzaine de localités (Kita, Macina, Niono, Fana, Konobougou, Diola, Sanando, Kolokani, etc.) des régions de Koulikoro, Ségou, Kayes et Kidal. Les pièces de théâtre (dont les scénarios étaient minutieusement travaillés par la troupe en collaboration avec l'AMDH), portaient sur trois thèmes principaux : (1) les droits et devoirs du citoyen ; (2) les droits à un environnement sain ; (3) les violences faites aux femmes. Ce dernier thème a été exploité en profondeur par la troupe à travers des scénarios parfois très durs, mettant en scène plusieurs formes d'abus psychologiques et physiques faits aux femmes. L'objectif en effet était de pousser les participants à s'exprimer, s'interroger, voire même interpeller les leaders communautaires présents sur les solutions à apporter aux problèmes évoqués. Pour l'AMDH, le théâtre forum est une forme idéale d'éveil des consciences qui permet de matérialiser les concepts parfois abstraits des droits de l'homme. Les différents rapports sur la caravane font état d'un fort engouement des populations et du soutien effectif des autorités.

Commentaires : Le théâtre (« KOTEBA » malien) est une forme de communication fortement ancrée dans la culture populaire et traditionnelle du Mali et son efficacité en matière d'IEC/CCC est reconnue dans de nombreuses études. Malgré sa volonté de continuer à porter le message des droits humains dans les « chaumières les plus reculées du Mali », l'AMDH n'a pu rééditer cette première expérience, faute de moyens financiers adéquats.

Les Animations de proximité.....(suite)

L'Espace Communal d'Interpellation Démocratique (ECID) du Centre Djoliba : une passerelle de l'éducation à l'action civique.

Le Centre Djoliba est une association de droit national malien créée en 1964 qui vise « la promotion de tout homme et tous les hommes dans l'esprit de l'enseignement social de l'Eglise et dans la ligne de la tradition malienne ».

Du 06 au 08 novembre 2001, le Centre Djoliba organisait à Sikasso un ECID regroupant les élus locaux et les populations de 32 communes du Cercle de Sikasso, partenaires du Centre. Assimilable à l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) du Gouvernement, ce forum d'expression et d'action citoyenne a enregistré la participation de plus de 300 personnes (en majorité issues du milieu rural et parmi lesquelles on comptait une quarantaine de femmes). Objectif : permettre aux populations de s'exprimer et d'interpeller leurs représentants (maires) sur les questions de développement communal. C'est ainsi que 138 questions d'interpellations sur des sujets tels que le plan de développement communal, le recouvrement des impôts et des taxes, la gestion du foncier, l'environnement, l'éducation, la santé et la promotion des femmes, étaient posées aux maires des 32 communes. Ci suit quelques aperçus des échanges (extraits du rapport de l'ECID):

Question de Bazoumana Ballo, Finkolo Sikasso « Pourquoi le maire se permet de livrer les populations aux forces de l'ordre pour recouvrer le reste des taxes ? »

Réponse (du maire concerné) : « Le maire ne livre pas le village aux forces de l'ordre mais il livre certaines personnes qui ont un comportement incivique....Les forces de l'ordre ne touchent pas aux bons citoyens ».

Question de Seydou Traoré, Miria : « Tant que les élus ne se mobilisent pas davantage pour sensibiliser les populations, les difficultés ne finiront pas. Quelles sont les dispositions prises par les élus pour assurer cette sensibilisation et trouver des solutions aux problèmes des populations ? »

Réponse : « pour faire comprendre à la population son rôle dans le développement de la commune, j'ai pris des dispositions. Avec l'association CCAD, une association qui a son siège dans la commune, nous avons initié un projet d'éducation populaire au développement, de sensibilisation et de promotion culturelle. Les documents sont envoyés à des organisations d'aide humanitaire en vue de mieux préparer les populations au développement ».

Question de Lassina Ouattara, Zangaradougou : « depuis l'avènement des communes, il n'y a pas d'école primaire dans notre commune pourquoi ? »

Réponse : « il faut savoir que rien ne peut se réaliser sans moyens financiers ; d'autre part, nous ne pouvons construire une école sans remplir certaines conditions. Mais le plus important, c'est le paiement des impôts et des taxes. C'est à ce prix que nous pourrions faire des réalisations »

Question de Souleymane Diabaté, Kabarasso : « pourquoi y a-t-il une lenteur dans l'établissement des actes d'Etat civil ? »

Réponse : « cette lenteur s'explique par le fait que les intéressés ne font pas leur déclarations immédiatement après l'acte. Ensuite les déclarations prennent du temps chez l'agent de déclaration car ce dernier ne se déplace pas seulement à cause d'une ou de deux déclarations. Et enfin, les déclarations une fois arrivées à la mairie doivent attendre que les actes qui les ont précédés soient établis »

Question de Afou Traoré, Kouoro : « Monsieur le maire, depuis votre investiture, quelles sont les actions que vous avez menées à l'endroit des femmes ? »

Réponse : « Après notre investiture nous avons pensé aux femmes. D'abord si vous l'avez constaté, elles sont toujours associées à toutes les assemblées, à tous les regroupements, à toutes les actions que nous menons dans le sens du développement de la commune.Dans le plan de développement élaboré, il est prévu la construction d'un centre de formation et d'alphabétisation pour les femmes »

Le Centre Djoliba soulignait dans son rapport, trois principaux enseignements tirés de l'ECID de 2001 :

1. Le contrôle citoyen de la démocratie au niveau communal est possible s'il est préparé à l'avance (afin par exemple de faire en sorte que les questions d'interpellation revêtent un caractère d'intérêt publique) ;
2. L'exercice de ce contrôle sous la forme d'interpellation semble plus aisé s'il est fait en groupe et dans un cadre approprié (Le citoyen communal hésitant encore à exercer ce droit individuellement) ;
3. Le regard croisé élus locaux et populations communales sur les réalités de la commune est un acte de formation de la citoyenneté qui favorise la prise d'engagement réciproques pour des objectifs de développement.

Commentaires : L'ECID est une forme particulièrement intéressante d'éducation à la citoyenneté qui permet aux populations de mettre en pratique les informations reçues et d'exercer une des prérogatives démocratiques les plus importantes : le droit d'information et de regard sur les activités communautaires. Face au succès de la première édition, le centre Djoliba a organisé un deuxième ECID en 2004.

II. LA FORMATION

Le Centre de promotion de la citoyenneté pour le développement durable à la base (CEPROCIDE-)

Le CEPROCIDE est une ONG nationale créée en 1999 qui s'est fixée pour mission « *de promouvoir au sein de la société une gouvernance démocratique prenant en compte le développement durable.* » Le centre axe ses interventions sur le renforcement des capacités de la société civile comme garant de la durabilité des actions de développement entreprises par les communautés à la base, l'Etat et ses partenaires. Les principales zones d'intervention du CEPROCIDE sont Sikasso et Koulikoro.

Formations dispensées par le CEPROCIDE: les leaders communautaires – élus comme dirigeants d'associations communautaires sont les principales cibles des activités de formation du CEPROCIDE. Parmi ses nombreuses actions, on compte la tenue en avril 2002 d'ateliers villageois de formation dans 19 communes du cercle de Bougouni concernées par son programme de Gouvernance Démocratique (en partenariat avec Save The Children). Ces ateliers qui ciblaient les membres des organisations communautaires (groupements de femmes et de jeunes notamment) et des autorités traditionnelles avaient pour objectifs (i) de renforcer leur niveau de connaissances sur le processus électoral, et (ii) d'assurer une bonne maîtrise du fonctionnement des organes communaux par les autorités traditionnelles en vue de favoriser une synergie d'action entre ces dernières et les conseils communaux. Les sessions de formation basées sur des méthodes participatives, et dispensées dans 83 centres ouverts à cet effet, ont ciblé près de 2000 membres d'organisations communautaires avec une forte représentation féminine ainsi que 500 leaders traditionnels.

Malgré une bonne couverture et l'engouement général des participants, ces formations ont enregistré quelques difficultés dont les principales sont :

- d'ordre logistique : par exemple, insuffisance du matériel didactique
- Le niveau des participants : le faible niveau d'alphabétisation des participants couplé à l'insuffisance d'information des communautés sur la décentralisation ont entraîné des difficultés de maîtrise des messages véhiculés ;
- La faible participation des femmes mais également des difficultés de participation de certains leaders traditionnels du fait de mésententes intercommunautaires latentes.

En vue d'accroître l'efficacité de futures activités du genre, le CEPROCIDE recommande l'analyse préalable de l'environnement social afin d'en déceler les facteurs favorables ainsi que la dotation des organisations communautaires en documents traduits en Bambara sur le code électoral et la décentralisation.

Commentaires : interrogé sur les défis et opportunités que le CEPROCIDE rencontre de façon générale en matière d'éducation à la citoyenneté orientée sur les leaders communautaires, le superviseur du programme d'appui aux communautés rurales (PACR), résumait les choses ainsi : « *Un certain niveau d'instruction / d'alphabétisation est un préalable à l'efficacité des activités d'éducation à la citoyenneté. [Or] Au Mali le niveau d'analphabétisme est criant et il faut combler ce fossé, sinon on est condamné à des recyclages perpétuels. Il faut donc par exemple au moins prévoir d'inclure un volet sur l'alphabétisation dans les programmes d'éducation à la citoyenneté. Par ailleurs, les élus n'ont pas toujours le niveau de formation adéquat et il faut souvent former à nouveau avec la mise en place d'une nouvelle équipe d'élus.* »

Le Centre National d'Appui et de Formation pour le Développement des Ressources Humaines (CENAFOD-RESEAU): un pionnier du renforcement des capacités dans le contexte de la décentralisation au Mali.

Comme son nom l'indique, le CENAFOD-RESEAU est une ONG de formation, d'appui et de recherche spécialisée dans le développement durable et la décentralisation. L'ONG CENAFOD-RESEAU a été créé en 1996 ; elle est un démembrement du bureau d'étude CENAFOD, créée par les mêmes membres en 1994.

Sélectionné dès 1996 par la Mission de Décentralisation et des Réformes Institutionnelles (MDRI) pour diriger l'élaboration de sa stratégie de formation, le CENAFOD-RESEAU est un acteur clé en matière de conception et de mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités dans le cadre de la décentralisation au Mali. Le centre compte à son actif une vingtaine de formations administrées pour le compte de nombreuses structures gouvernementales (MPFEF, MATCL, MDRI) et de partenaires techniques et financiers (USAID, PNUD, GTZ, NORAD, CECI). La liste ci-dessous présente quelques formations, activités et outils du CENAFOD-RESEAU spécifiques à l'éducation à la citoyenneté :

- **Formulation de programmes et stratégies d'intervention** en information, éducation et formation civique du Consortium « 3 A » pour le PAAD en partenariat avec HELVETAS (Juillet 1996) ;
- **Elaboration de modules de formations** : Mallettes I, II, et III ; Formation civique du grand public, des professionnels de la décentralisation (élus et agents des collectivités)- en partenariat avec la MDRI (1997-98) ;
- **Formulation du plan stratégique et plan d'action du projet** « Droit et Citoyenneté des Femmes- DCF » ; Journées d'échange sur « la citoyenneté et participation de la femme à la vie publique » ; en partenariat avec le CECI- MALI (Avril 2002) ;
- **Conception de la boîte à images** pour la CNEC 2004 : guide de l'animateur, cahier de textes et aide-mémoire du formateur ; Formation des formateurs pour la CNEC 2004 à Kayes, Koulikoro, Mopti et Bamako- En partenariat avec le MATCL et le PNUD (2004) ;
- **Formation aux « droits humains, à la citoyenneté et à la démocratie locale »** en partenariat avec l'UNESCO, le MATCL et la Cellule du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)- 2003-2004.

Commentaires : la CENAFOD-RESEAU est membre de plusieurs réseaux panafricains actifs dans le domaine de la décentralisation, du développement et de la démocratie.

La Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali (CAFO)

Créé le 24 mars 1992 , la CAFO regroupe aujourd'hui la majorité des associations féminines maliennes, plus de 2222 organismes, et possède des cellules et des représentantes dans dix quartiers de la capitale et des bureaux décentralisés dans les autres régions du pays. La mission de la CAFO est de promouvoir le développement social, économique, politique et culturel des femmes maliennes à travers l'information, la formation et le plaidoyer. Elle est dotée d'un personnel permanent et de quatre coalitions techniques (Santé et développement social, Education, paix et culture, Environnement, développement rural et décentralisation, et Développement, intégration économique et multimédia). Grâce à son réseau étendu et à sa connaissance du terrain, la CAFO est devenue une interlocutrice privilégiée du gouvernement.

Les activités d'éducation à la citoyenneté de la CAFO s'articulent généralement à travers le volet thématique Education, Paix et culture. L'éducation à la citoyenneté est pour la CAFO un moyen de promotion du statut et de l'image de la femme dans la société malienne. Ses activités dans ce sens ciblent aussi bien les leaders des associations membres que la société dans son ensemble. La vulgarisation des droits de la famille et les rapports homme/femme dans les foyers, l'alphabétisation des femmes et des filles en déperdition, la scolarisation de la fille, sont des thèmes récurrents des activités d'éducation à la citoyenneté menées par la CAFO. Entre autres expériences édifiantes de la CAFO en matière d'éducation à la citoyenneté/renforcement des capacités des femmes, ont noté (i) la formation de 336 leaders d'organisation en commune III à l'éducation à la citoyenneté (but : les conscientiser et les doter de compétences en relation avec leur rôle et le besoin de voter) ;(ii) l'éducation des jeunes afin de les amener à soutenir les candidatures féminines ; (ii) le renforcement des compétences des femmes afin de leur permettre de bien se positionner sur les listes électorales.

A l'approche des élections de 2007 (présidentielles et législatives), la CAFO œuvre tout particulièrement à l'atteinte de son objectif visant la mise en place de quotas imposant aux partis politiques une représentation féminine de 30%.

Commentaires : l'insuffisance des moyens pour couvrir et mieux coordonner ses activités sur l'étendue du territoire constitue l'un des défis majeurs indiqué par la CAFO.

Le Centre Djoliba

Le centre Djoliba se conçoit aujourd'hui comme un institut de formation au développement et un cadre neutre de réflexion, de débat et de perspectives sociale et économique.

La citoyenneté est généralement un volet des formations du Centre sur la bonne gouvernance dans le contexte de la décentralisation. Ces formations ciblent généralement les élus et leaders communautaires et sont dispensées selon deux modalités :

1. Sur catalogue : chaque année, le centre met un thème de formation en rapport avec la décentralisation et la démocratie à la disposition de ses cibles (par exemple, élaboration et mise en œuvre des plans de développement communaux, intercommunalité, processus multi-acteurs dans les actions de développement).
2. Les petites sessions de formations organisées au niveau des communes à travers ses deux antennes : Sikasso ouverte en 2002 (43 communes) et Ségou, ouverte en 2004 (29 communes). Ces sessions de formation s'étalent généralement sur deux à trois jours ; elles portent sur des problématiques identifiées par les responsables d'antenne en relation avec les élus, et sur lesquels ils estiment qu'un renforcement de leurs capacités est nécessaire. Par exemple, gestion de l'Etat civil, des ressources naturelles.

Pour soutenir sa mission de renforcement des capacités, le Centre Djoliba dispose d'une unité de Formation qui conçoit des modules de formation adaptés aux besoins. Une liste de certains de ces outils est fournie en annexe.

Autres observations : parmi les problèmes identifiés dans sa mission, le centre Djoliba indique les problèmes de financement, notamment pour des programmes de renforcement sur le long terme, dont le rapport coût - rendement n'est pas toujours apprécié à sa juste valeur par les partenaires techniques et financiers.

IV. EDUCATION A LA CITOYENNETE : LES OUTILS

Au Mali, l'éducation à la citoyenneté se décline à l'écrit, à l'oral, et par la gestuelle : ainsi, l'étude a révélé que les acteurs utilisent aussi bien des affiches, articles de journaux, manuels, boîtes à images, que des émissions radio -TV et le théâtre forum. Ce dernier outil est avec la boîte à image, les plus fréquemment utilisés pour des animations de proximité en milieu rural principalement.

De façon générale, les outils sont conçus pour une audience peu ou pas alphabétisée, ce qui objectivement augmente leur efficacité. Les outils participatifs et invitant à la réflexion sur la base de l'expérience propre des participants, sont privilégiés. On peut déplorer cependant l'insuffisance générale de méthodes participatives **axées sur le cognitif**, tels que les jeux de rôles, **les compétences de vie**, par exemple. Par ailleurs, les outils, écrits et télévisuels ne sont pas systématiquement traduits en langue locale ; quelques efforts sont fait en ce sens, notamment la traduction d'affiches et de livrets d'information; le bambara et le peul sont souvent les langues de traduction les plus fréquentes.

Dans la grande majorité des cas, les outils sont adaptés à partir de l'existant : par exemple la boîte à image utilisée dans le cadre de la CNEC 2004 et révisée par le PNEC est une adaptation de la version congolaise. Ainsi, ils capitalisent les expériences et les pratiques réussies à travers le continent et parfois au-delà. On note en revanche que le prétest des outils n'est pas systématique.

Une liste non exhaustive de quelques supports clés de communication et d'animation est présentée ci-dessous.

4.1 Liste de supports clés aux activités d'éducation à la citoyenneté au Mali

TITRE	THEME	AUTEURS
<u>SUPPORTS ÉCRITS</u>		
Guide de l'animateur radio-Campagne Gouvernance et Citoyenneté	Citoyenneté, Décentralisation, État civil, Élections	PNEC en collaboration avec HKI
Programme National d'Éducation à la Citoyenneté au Mali : Guide de l'animateur avec Boîte à images	Démocratie, Citoyenneté, État Civil, Droits Humains, Élections	PNEC
Campagne Nationale d'Éducation Civique au Mali : Guide de l'animateur avec Boîte à images	Citoyenneté, Décentralisation Élections	CNEC
Cahier	Décentralisation et bonne gouvernance	CENAFOD
Curriculum de formation	Module1 : Education civique, bonne gouvernance, démocratie	WINROCK INTERNATIONAL (Projet Femme et gouvernance locale)
Curriculum de formation	Module 2 : Résolution des conflits, négociation et Plaidoyer	WINROCK INTERNATIONAL
Curriculum de formation	Module 3 : Leadership pour le changement	WINROCK INTERNATIONAL
Curriculum de formation	Module4 : Le renforcement du Travail en groupe	WINROCK INTERNATIONAL
Manuel de formation	Elections	WINROCK INTERNATIONAL
Manuel de cours pour Adulte	Education civique et Animation de l'Action civique	Centre AFRICA OBOTA et SOS Civisme
Guide de la Candidate aux élections Communales	Elections, participation des femmes	Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD- Helvetas Mali)
Cahier du participant N°1 et N°2	Droits Humains et Démocratie Locale	UNESCO (Bureau de Bamako) MATCL Gouvernement du GRAND-DUCHÉ de Luxembourg
Guide de l'Agent Electoral	Elections	Réalisé avec le concours du PNUD et : l' IFEES (Election 1997) la CENI Mali (Commission Electorale Nationale Indépendante
Manuel Pratique à l'usage des Candidats	Elections Communales	NDI : National Democratic Institute

<u>SUPPORTS AUDIO</u>		
Radiofeuilleton : Sigisin Kalafili 10 épisodes	Citoyenneté, Décentralisation Élections	CNEC
Campagne Gouvernance et Citoyenneté	Citoyenneté 8 microprogrammes- 8 sketches Décentralisation 8 microprogrammes- 8 sketches Etat civil 6 microprogrammes- 6 sketches Elections 8 microprogrammes- 8 sketches En bambara, peul, sonrai, tamashek	HKI
<u>SUPPORTS EN IMAGES</u>		
Boîte à images	Citoyenneté Décentralisation Élections	CNEC
Boîte à image	Démocratie, Citoyenneté, Etat Civil, Droits Humains, Élections	PNEC
Boîte à image	Equité homme-femme, égalité des droits	CECI (financement de l'ACDI)
Vidéo / TV: « Ça se discute »	Education à la citoyenneté, santé, économie, administration, justice, sécurité, processus électoral.	Centre AFRICA OBOTA
Vidéo : Sigisin Kalafili	Citoyenneté, Décentralisation, Élections	CNEC
Vidéo/ TV : Bande annonce La vie à Fatobougou	Citoyenneté, Décentralisation, Élections	CNEC
Vidéo/ TV : La commune en question	Décentralisation	CNEC
Vidéos/ TV : <ul style="list-style-type: none">  A nous la citoyenneté!  Bassabougou  Éditorial de Sy Solo  Entrevues  Nyaman  Aye Zon Be  Courrier de Fiman  Ba Niengo 	Éducation à la citoyenneté	PNEC

<u>SUPPORTS EN IMAGES (suite)</u>		
Vidéos/ TV : A nous la citoyenneté! Montage 45 minutes	Histoire de la démocratie au Mali État civil, Lutte contre la corruption	PNEC
Vidéos	Education à la citoyenneté, Participation à la vie publique, Droits Humains de façon générale ; Pratiques néfastes	Centre AFRICA OBOTA
Vidéos: Théâtre-forum- Scénarios divers	Education civique	Centre AFRICA OBOTA
<u>SUPPORTS ÉCRITS, AUDIO, VIDÉO</u>		
Le guide du citoyen Inscrire les naissances, les mariages et les décès à l'État civil	Enregistrement des naissances Enregistrement des mariages Enregistrement des décès	PNEC, UNICEF, PLAN, PNUD, MPFEF

4.2. Contenu des supports clés: Aperçu

Les divers outils recensés dans le cadre de l'étude traitent d'au moins une quinzaine de thèmes différents. Une tendance néanmoins se dégage, puisque les thèmes relatifs aux dimensions civiles et politiques, sont les plus nombreux. La dimension socio-économique est également traitée mais de façon moins exhaustive.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des objectifs, contenu et format de quelques outils :

Dimension	Titre (Auteur) --- Format	Objectifs:	Aperçu des Thèmes
Politique, Civile	<p>Boîte à Image sur démocratie, citoyenneté, état civil, droits humains et élections et,</p> <p>Guide de l'animateur de la boîte à images, 2006</p> <p>(PNEC en collaboration avec des consultants du CAO, de la CENAFOD et d'autres personnes ressources).</p> <p>----</p> <p>La boîte à image est un outil conçu pour les facilitateurs en vue d'animations interactives en langue locale (bambara, songhai, peul, malinké, kansonké, tamashek, etc)</p>	<p><i>A partir du vécu des populations cibles et à travers l'analyse critique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer et sensibiliser les maliens sur la démocratie, les droits humains et la citoyenneté - Encourager les maliens à adopter des comportements favorables à la démocratie, à la citoyenneté et au respect / à la jouissance des droits humains. 	<ul style="list-style-type: none"> • Démocratie • Notions de citoyenneté (qui est citoyen ? droits et devoirs du citoyen) • Importance des actes d'état civil • Participation équitable au pouvoir • Participation aux affaires publiques / communales • Participation aux élections (pourquoi et comment voter) • Contrôle citoyen : les obligations des élus
	<p>Les Différentes étapes du vote</p> <p>Campagne de sensibilisation sur les enjeux des élections au Mali</p> <p>----</p> <p>Affiches illustrées en bambara et français (CAO avec la FKA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer de façon imagée les différentes étapes du vote 	<ul style="list-style-type: none"> • Etapes du vote • Conseils pour éviter la fraude électorale et la violence lors des consultations
	<p>Guide du citoyen : Inscrire les naissances, les mariages et les décès à l'état civil ; (Cellule de Coordination de l'UNICEF : MACEC, MATCL, MPFEF, DNPEF, UNICEF, PNUD, Plan Mali, Save the Children).</p> <p>---Ce guide est imagé (dessins animés) et traduit en 4 langues nationales. Conçu pour les citoyens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter la demande des services d'état civil 	<p>Les papiers d'état civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les certificats de mariage, de naissance, de décès : pourquoi et comment se les procurer, et à quel coût.
	<p>Soutenir la mise en œuvre de la décentralisation en milieu rural au Mali: Boîte à outils – (Centre Djoliba ; KIT.)</p> <p>----</p> <p>Cette boîte à outils est conçue pour les facilitateurs appuyant le processus de décentralisation en milieu rural du Mali. Elle comporte sept grands thèmes articulés en 40 « outils » présentés chacun de la même manière : introduction, objectifs et processus opérationnel, durée approximative de l'activité, matériels et moyens financiers nécessaires.</p>	<p>Contribuer à la réussite du processus de décentralisation en milieu rural au Mali en aidant les facilitateurs à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mieux préparer leurs interventions - rendre leurs interventions plus claires et plus ciblées - stimuler les échanges - mieux visualiser les résultats des diverses activités - stimuler la participation de tous les acteurs de la commune 	<p>Appui à la bonne gouvernance dans le contexte de la décentralisation en milieu rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer • se concerter • sensibiliser • analyser • prendre des décisions, gérer les conflits • suivre et évaluer les actions/affaires communales

Dimension	Titre (Auteur) --- Format	Objectifs:	Aperçu des Thèmes
Politique, Socioéconomique	<p><i>La commune en question</i> (Mission de Décentralisation et des Réformes Institutionnelles)</p> <p>-----</p> <p>Outil didactique imagé et accompagné de nombreux diagrammes conçu à la fois pour le simple citoyen et les acteurs de la décentralisation.</p>	<p>Faire des maliens, les élus y compris, des agents actifs et efficaces de la bonne gestion et du développement de leur commune</p>	<p>La commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition, compétences, mode de fonctionnement, ressources, acteurs • Plan de développement de la commune • Liens avec les partenaires public et privés • Mode de désignation des responsables • Rôle de la femme dans la commune
	<p><i>Education civique et Animation de l'Action civique</i> - Manuel de cours pour Adulte (Fondation Konrad Adenauer)---</p> <p>Ce manuel comprend huit modules composés d'un nombre varié de 'fiches d'animation'. Chaque fiche aborde un thème spécifique et comprend généralement quatre parties : (i) les objectifs ; (ii) le contenu proposé ; (iii) les suggestions de type méthodologique ; (iv) les matériels didactiques proposés</p> <p>Le contenu du manuel a été conçu à l'intention des usagers adultes de milieux socio-économiques et politiques divers.</p>	<p>Accompagner les efforts des animatrices et animateurs de l'action civique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Etat de droit et la démocratie • Les institutions de la République • L'animation de la vie politique en démocratie • Les élections • L'administration • La femme • L'environnement • Les médias
Socio-économique	<p>« ça se discute » exemple : « cérémonies ruineuses » - CAO</p> <p>« A nous la citoyenneté », ex : « Nyama », « Fima ni Dièman », « crève moi un œil »- PNEC</p> <p>« Sans commentaire » de l'ORTM</p> <p>Emissions radio URTL/ MPFEF</p> <p>-----</p> <p>Emissions radio et TV composées de débats, témoignages, sketches /micro-trottoirs : « ça se discute » et « à nous la citoyenneté », émissions radio URTL/MPFEF ;</p> <p>Images « choc » sans commentaires : ORTM</p>	<p>Pousser les maliens à analyser et remettre en question les valeurs, croyances et pratiques qui font entrave à la bonne gouvernance démocratique, au développement durable et à la cohésion sociale (« bien vivre ensemble)</p>	<p>Comportements citoyens vs incivisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité routière • Excision • Trafic des enfants • Violence à l'encontre des femmes • Gestions de l'environnement / Hygiène et assainissement • Corruption • Incivisme fiscal • Scolarisation des enfants / des filles
	<p><i>Boîte à images : Ensemble pour plus d'équité</i> (CECI- ACDI)</p> <p>-----</p> <p>Une boîte à image conçue pour les animateurs, facilitateurs. Comporte IV modules et fiches pédagogiques traitant des problématiques liées aux discriminations sexistes (identification, analyse et solutions à apporter).</p>	<p>Lutter contre toutes les formes de discriminations, particulièrement celles à l'encontre les femmes</p> <p>Inciter la participation des femmes aux affaires publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La participation de tous les citoyens • L'équité hommes -femmes en matière de participation au pouvoir • Le leadership féminin

4.3. Du besoin d'outils de formation :

Bien qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de curriculum standardisé d'éducation à la citoyenneté au Mali, l'étude a pu recenser un nombre important d'outils de formation utilisés par les acteurs clés. Ces outils sont généralement sous forme modulaire, et abordent un large éventail de thèmes (droits humains, décentralisation, environnement, etc). Il existe des modules de formation conçus spécialement dans le contexte malien (par exemple, les Mallettes I, II, et III du CENAFOD) et d'autres, adaptés (Manuel de cours pour l'adulte du CAO).

Interrogés sur le besoin et la pertinence d'un outil de formation standard qui soit spécifique à l'éducation à la citoyenneté, la vaste majorité des répondants était favorable à une telle initiative : les raisons généralement citées étaient le souhait d'harmoniser le contenu et la pratique de l'éducation à la citoyenneté et de disposer d'un outil de référence reflétant les meilleures pratiques. Un **curriculum scolaire** d'éducation à la citoyenneté axé aussi bien sur l'affectif que le cognitif et basé sur des méthodes participatives était particulièrement indiqué comme une activité cruciale, et à même de remplir une lacune importante. On note cependant qu'une minorité de participants, bien que concevant l'utilité d'un curriculum de formation standard, estiment que la création d'un tel outil ne garantit pas son appropriation par les acteurs, qui sont habitués à utiliser leurs propres outils.

V. EDUCATION A LA CITOYENNETE : LES RESULTATS

Malgré le dynamisme relatif du secteur de l'éducation à la citoyenneté, on en sait encore trop peu sur l'efficacité des actions menées. En effet, hormis quelques rares évaluations de projets, les résultats déclarés des initiatives d'éducation à la citoyenneté sont basés sur des impressions et quelques données anecdotiques. De façon générale, ces résultats reportés sont positifs, et font état de:

- l'intérêt des populations: « *Les populations réagissent très souvent à nos messages en disant par exemple « qu'il aurait fallu les informer avant » « pourquoi, elles n'ont pas été associées » « Désormais, nous ferons.... » etc. voilà des réactions qui nous rassurent que nos activités ont des effets sur les cibles. Particulièrement, les femmes et les jeunes n'avaient pas compris qu'ils avaient les mêmes droits et devoirs que les aînés ou les hommes. Cette situation a beaucoup évolué. » CAO.*
- mesures concrètes et souvent correctrices: par exemple, le RMJLCP indique que ses actions ont abouti « *à la prise de mesures appropriées à tous les niveaux qui se résument en arrestation, changement de direction, application de nouveaux textes et même remaniement ministériel. ».*

5.1. Les lacunes en matière d'évaluation :

Des lacunes en matière d'évaluation ont été constatées dans la quasi totalité des programmes et projets concernés. Aussi avons-nous voulu savoir quelles en étaient les principales raisons. La formation technique ne semble pas en cause, puisque nombreuses sont les structures qui ont indiqué avoir bénéficié de formation en suivi-évaluation. Les causes sont généralement attribuables à des problèmes financiers. Selon la plupart des structures interviewées, les lignes budgétaires pour le suivi-évaluation de certaines actions d'éducation à la citoyenneté, notamment les plus ponctuelles, sont difficilement prises en compte par les bailleurs de fonds. Par ailleurs, l'éducation à la citoyenneté étant une composante de programmes plus larges, les évaluations de ces programmes- généralement du ressort des partenaires techniques et financiers- ne se focalisent pas toujours sur l'éducation à la citoyenneté de façon spécifique et ne permettent pas toujours d'en évaluer la valeur ajoutée propre. Enfin, les projets ne sont pas toujours conçus selon une approche axée sur les résultats : en l'absence d'indicateurs de base, il est difficile d'évaluer leur impact. La CNEC par exemple, dont les objectifs en terme de rehaussement du taux de participation étaient clairement énoncés, n'a pas fait l'objet d'étude sur les Connaissances, Attitudes et Comportements (CAP) pré et post campagne pour apprécier d'éventuels changements en la matière. On note cependant que le PNEC, tirant des leçons de la CNEC 2004, a mis en place une équipe spécialement chargée du suivi et évaluation des activités pédagogiques du programme.

En contraste avec la tendance générale, l'étude a pu identifier quelques structures ayant évalué certaines de leurs actions d'éducation; Ci-dessous, un aperçu sommaire des résultats de deux évaluations d'impact:

5.2. Evaluation de l'émission « Ça se discute » du CAO

En 1999, dans le souci d'améliorer l'émission en vue de sa pérennisation, les trois partenaires (ORTM, FKA, CAO-MALI) ont réuni autour d'eux différents acteurs de la société civile pour en faire une évaluation après trois ans de pratique et d'expérience. Une enquête sur le terrain prenant en compte les différentes parties de l'émission (sketch, micro-trottoir, débats) a permis d'en savoir plus sur les opinions des téléspectateurs quant à la pertinence et à l'efficacité de

l'émission, aussi bien dans la forme que dans le fond. L'étude montre entre autres résultats, que des trois parties de l'émission, les téléspectateurs préfèrent le sketch et les reportages, plaçant le débat en troisième position. Ils estiment que les scénarii sont conformes à la réalité mais les jugent trop courts. Ils trouvent les débats globalement intéressants avec des intervenants au débat bien identifiés mais un peu trop nombreux. Quant au générique, il est jugé bien approprié, le décor par contre est toujours inexistant. L'heure de diffusion n'a fait l'objet d'aucune critique. Les personnes interrogées ont souhaité une plus grande fréquence dans la diffusion de l'émission et un temps d'antenne plus large a été demandé. Elles ont également souhaité que les sujets comme le problème scolaire, la traite des enfants, la condition des travailleurs et beaucoup d'autres thèmes fassent l'objet d'émissions. Elles ont enfin souhaité que certains thèmes spécifiques aux réalités locales soient abordés en langue nationale " bamanan".

Malgré cette initiative louable, le CAO n'a pas mené d'autres évaluations rigoureuses notamment en vue d'évaluer les impacts de ses activités en termes d'attitudes et de comportements.

5.3. Evaluation des Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) des citoyens en matière de décentralisation et de développement local - Programme d'appui aux communes de Koro et Bankass (PACKOB)

PACKOB est un projet financé par le Gouvernement Norvégien (NORAD) et mis en œuvre par Care Mali dans la région de Mopti. Le but de ce programme est de « *renforcer dans 8 communes cibles des cercles de Koro et Bankass les capacités des conseils communaux, des organisations de la société civile et du secteur privé à répondre de façon durable et synergique au développement de leur localité avec une emphase sur les besoins spécifiques des femmes* ». La stratégie d'intervention de PACKOB est basée sur la responsabilisation des acteurs clés de la commune (élus communaux, acteurs de la société civile, opérateurs privés) et vise le renforcement de leurs capacités dans un processus d'apprentissage qui prend en compte la formation et l'application pratique de la formation. Les activités d'éducation à la citoyenneté ont été menées à travers le volet renforcement des capacités.

■ Résultats clés de l'enquête

L'enquête CAP s'est penchée sur les deux indicateurs d'impact du PACKOB à savoir: (i) le pourcentage de la population des communes cibles qui est satisfait des services fournis par leur conseil communal pour l'amélioration de leurs conditions de vie ; (ii) le pourcentage de la population des communes cibles qui est satisfait des services fournis par les OSC pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Il ressort des résultats obtenus que les **connaissances** des populations des zones cibles en matière de démocratie, décentralisation, développement, droits et devoirs sont relativement bonnes dans l'ensemble. Quel que soit le domaine, elles ont augmenté significativement entre 2001 et 2004. En revanche, en terme **d'attitudes et de pratiques** des populations, les niveaux des indicateurs sont légèrement supérieurs à ceux de 2001 mais ne sont pas très bons dans l'ensemble. La quasi totalité des populations de 18 ans ou plus a voté au moins une fois et plus de la moitié (52 %) adhère à un parti politique ou est disposée à être candidat aux futures élections (57 %). En matière de droits et devoirs, on remarque que les populations ne les respectent pas bien même si elles les connaissent relativement bien. Seulement une faible proportion des populations, qui sait qu'elle a le droit d'être informée du bilan de la commune, a réclamé ce droit (29 %). De même, la proportion des populations qui possède les documents d'Etat civil (Carte Nationale d'Identité : 43 % et acte de mariage : 12 %) n'est pas très satisfaisante.

Entre autres conclusions, l'étude indique que « *malgré que les connaissances aient beaucoup augmenté, beaucoup reste à faire encore en terme d'attitudes et de pratiques des populations. Ce qui montre une fois de plus que l'information (la connaissance) est une condition nécessaire mais non suffisante de participation active des populations à la vie civique et au développement de leur commune*».

■ **Conclusion :** de façon générale, les activités d'éducation à la citoyenneté ne font pas l'objet d'évaluations d'impact systématiques et rigoureuses, ce qui constitue un obstacle important à la visibilité, capitalisation et donc pérennisation des activités. Lorsqu'elles sont menées, ces évaluations font généralement état d'amélioration des connaissances des cibles. En revanche, l'impact sur les attitudes et comportements est souvent inobservé ou de faible ampleur. Ceci peut refléter une plus grande focalisation des activités sur le transfert de connaissances que sur les compétences requises pour les mettre en pratique.

VI. EDUCATION A LA CITOYENNETE : ENJEUX et RECOMMANDATIONS

Tout en embrassant la vision d'un champ d'éducation civique plus vaste et multidimensionnel, les acteurs n'ont pas toujours ajusté leurs stratégies et activités de façon conséquente. Plus spécifiquement, les activités restent trop **ponctuelles** et peu ou pas axées sur le développement des **compétences de vie** pour espérer générer les changements de comportements souhaités. Faire passer l'éducation à la citoyenneté du ponctuel au permanent implique que les intervenants relèvent un défi majeur : celui d'une meilleure mobilisation de l'ensemble des partenaires et des ressources en vue de la pérennisation des actions. Cela implique des interventions à plusieurs niveaux :

- 1. Instaurer le principe de l'apprentissage tout au long de la vie en matière d'éducation à la citoyenneté.** Selon le glossaire du Conseil de l'Europe, « *L'apprentissage tout au long de la vie reconnaît que chaque individu est dans un processus permanent d'apprentissage.... Dans cette optique, l'apprentissage à la citoyenneté démocratique doit être considéré comme une entreprise globale qui doit comprendre un vaste éventail de cadres éducatifs formels et informels. L'apprentissage tout au long de la vie exige une approche globale de l'éducation.... Pour mettre au point un programme efficace d'apprentissage tout au long de la vie, la coordination et la coopération des institutions et organisations compétentes sont indispensables à tous les niveaux.* ». Au Mali force est de reconnaître la non application du principe de l'apprentissage tout au long de la vie puisque l'éducation à la citoyenneté se limite quasiment aux programmes informels. En effet, l'école (aussi bien formelle que non formelle), pourtant cadre formateur par excellence des attitudes et aptitudes, ne joue pas pleinement son rôle en matière d'éducation à la citoyenneté. Il est donc crucial « d'activer » le bimoteur de l'éducation à la citoyenneté, notamment à travers le plaidoyer et le renforcement des capacités des enseignants et officiels de l'école. Toujours dans le sens d'une approche globale et compte tenue de leur position stratégique, les médias, mais également les partis politiques et les leaders religieux doivent renforcer et multiplier leurs initiatives en matière d'éducation à la citoyenneté. Par ailleurs, les organisations faïtières comme la CNSC et le CCA/ONG ainsi que les coalitions (CONEC) ont un rôle déterminant à jouer en matière de promotion et de plaidoyer afin d'impulser et de soutenir la mobilisation de l'ensemble des partenaires autour d'un projet holistique, coordonné et synergique d'éducation à la citoyenneté.
- 2. Réduire le décalage conceptuel entre les praticiens et les décideurs:** le passage du civique à la citoyenneté n'est pas intuitif. Il s'est imposé graduellement aux praticiens, notamment au fil des expériences et des leçons apprises du terrain. Par conséquent, les praticiens doivent trouver les stratégies nécessaires pour partager leur vision avec l'Etat et les partenaires techniques et financiers dans le but de s'assurer de leur concours constant et approprié, notamment sur le plan financier. Ces stratégies doivent également relancer une réflexion qui n'est pas nouvelle sur les considérations d'offre et de demande liées aux programmes d'éducation à la citoyenneté ; celles-ci sont parfaitement illustrées dans l'extrait suivant du guide du PNUD : « *Parmi les résultats escomptés des programmes d'éducation à la citoyenneté, on compte généralement un plus grand engagement des populations ainsi qu'une plus grande transparence et redevabilité du gouvernement. Ces résultats sont les fruits d'une population mieux informée, disposée, plus compétente et exigeante. Tout ceci peut bien évidemment présenter des défis pour les personnels et dirigeants des institutions démocratiques (la fonction publique, la police, les parlementaires, etc.). On doit prendre en compte le besoin de former le personnel de ces institutions afin qu'ils puissent répondre aux exigences croissantes des populations en*

matière d'information et d' implication dans les processus de décision. On doit également prendre en compte les besoins de renforcement des capacités des institutions étatiques afin qu'elles puissent mieux remplir leur obligations vis-à-vis des pauvres ».

- 3. Harmoniser la théorie avec la pratique :** malgré la vision large et ambitieuse des praticiens, on constate que les actions en matière d'éducation à la citoyenneté demeurent concentrées dans les domaines civil et politique et que l'accent est surtout mis sur le transfert de connaissances ; par exemple, l'étude n'a pu recenser d'activités significatives d'éducation à la citoyenneté dans les domaines économique et culturel. Des efforts importants doivent être entrepris pour définir les contours de l'éducation à la citoyenneté ainsi que les « créneaux » à prendre ou à laisser en fonction des avantages comparatifs des différents acteurs. Certains partenariats avec d'autres acteurs oeuvrant dans le domaine large du marketing social devraient par ailleurs permettre des synergies et éviter certaines duplications d'efforts. Cette démarche contribuera sans doute à la spécialisation et pérennisation du secteur, en permettant aux acteurs de s'impliquer davantage dans ce qu'ils font le mieux. Enfin, les programmes doivent s'efforcer de mettre autant l'accent sur le transfert de connaissances que sur celles des compétences de vie clés (par exemple, de communication, négociation, esprit critique, estime de soi, etc.) qui sont plus longues et difficiles à développer, mais nécessaires au passage à l'action civique.

- 4. Capitaliser et évaluer les efforts :** plus de visibilité sur les efforts déjà entrepris et les résultats obtenus est d'importance vitale non seulement en terme de mobilisation des acteurs, les partenaires techniques et financiers en particulier, mais également de pérennisation des activités. La mise en œuvre rigoureuse de plans de suivi-évaluation est une voie que les acteurs doivent emprunter de façon plus systématique. En ce sens, un accent doit être mis sur l'importance de concevoir et mettre en œuvre les projets selon les principes de l'approche de gestion axée sur les résultats.

CONCLUSION GENERALE

Si l'utilité et la pertinence du rôle de l'éducation à la citoyenneté en matière de consolidation de la démocratie et du développement n'est plus à prouver, elle ne doit pas pour autant être conçue comme un concept « fourre-tout » et assimilée de façon systématique à toutes les initiatives visant le changement de comportements. Une réflexion approfondie est donc nécessaire afin de préciser et de délimiter le rôle, le contenu et les approches idoines de l'éducation à la citoyenneté au Mali. En terme de pérennisation des acquis et des acteurs, certaines recommandations paraissent pertinentes:

- L'ensemble des acteurs doit s'acheminer vers une approche programme plutôt que projet dans l'éducation à la citoyenneté. Dans ce domaine, l'appui du gouvernement et des partenaires techniques et financiers est d'une importance capitale. Le PNEC est une initiative importante en ce sens qui devra cependant relever d'importants défis: notamment son appropriation par le plus grand nombre d'acteurs clés et sa poursuite au-delà de la phase I.
- En attendant la mise en application uniforme de l'approche programme, il apparaît stratégique de plaider et d'œuvrer dans le sens d'une intégration transversale et multisectorielle de l'éducation à la citoyenneté dans tous les programmes existants de bonne gouvernance et de développement durable. Cette intégration n'implique pas forcément une élimination des structures spécialisées: celles-ci, au contraire, auront l'opportunité de capitaliser leur expertise dans des domaines techniques importants tels que la formation et la communication. A cet effet, le PNEC a émis le souhait à terme, de servir de programme d'éducation et de communication au service des différentes agences gouvernementales.
- Professionnaliser et consolider le secteur, notamment en relevant les défis et en tenant compte des recommandations citées en Section VI du document.

1. LISTE DES STRUCTURES ET PERSONNES RESSOURCES INTERVIEWEES
2. LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES
3. RAPPORT DE L'ATELIER DE RESTITUTION.

1. LISTE DES STRUCTURES ET PERSONNES RESSOURCES INTERVIEWEES

1. Association des Municipalités du Mali (AMM)	223 70 25
2. Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH)	222 34 62
3. Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali (CAFO)	223 74 74 /221 11 29 cafo@experco.net
4. Centre Africa OBota (CAO)	277 13 90/ 222 16 06
5. Centre Djoliba	222 87 74
6. Centre National d'Appui et de Formation pour le Développement des Ressources Humaines (CENAFOD)	229 22 63 / 630 36 75 cenafodmali@datatech.net.ml
7. Conseil National de la Société civile (CNSC)	229 51 27
8. Centre de Promotion de la Citoyenneté pour le Développement Durable à la Base (CEPROCIDE)	643 63 64
9. Groupe Pivot Droits et Citoyenneté des Femmes (GP/DCF)	222 67 27 / 673 93 63 gpdcf@cefib.com
10. Hellen Keller International (HKI)	221 08 21 / 678 03 00
11. Programme National d'Education à la Citoyenneté (PNEC)	2241605
12. Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL)	222 52 40 /222 42 67
13. Groupe des six formateurs de la boîte à images du PNEC du PNEC	Mme Tambadou Mariam- point focal : 671 66 90

2. LISTE DES DOCUMENTS ET SITES INTERNET CONSULTÉS

Rapports d'activités et d'études:

- *Rapport narratif de la campagne d'éducation civique au Mali, 2004- Marie Josée de BLOIS*
- *Rapports 2004 et 2005 sur la situation des droits humains au Mali – AMDH*
- *Note sur la caravane des droits humains du Programme d'Appui Institutionnel (PAI)- AMDH- CSI ALMA*
- *Etude sur l'implication des femmes au processus de décentralisation au Mali- Mission de décentralisation, Ambassade Royale des Pays-Bas/ SNV*
- *Etats des lieux en droits humains au Mali- PNUD et Synergie Conseil SARL*
- *Groupe Pivot Droits et Citoyenneté des femmes (GP/DCF)- Rapport annuel 2005.*
- *Education à la vie civique et à la citoyenneté : Une Réussite à partager – Groupe Pivot Droits et Citoyenneté des Femmes (GP/DCF)- Février 2005*
- *Evaluation des connaissances attitudes et pratiques des citoyens en matière de décentralisation, développement local et décentralisation- Rapport de l'évaluation finale- Programme D'appui Aux Communes De Koro Et Bankass (PACKOB)- CARE, décembre 2004*
- *Sondage sur la démocratie et le processus électoral au Mali- Cahier du GREAT - Avril-Juin 2003*
- *Espace communal d'interpellation démocratique (ECID) : les premiers pas du contrôle citoyen de la démocratie communale au Mali- Centre Djoliba, 2001*
- *Séminaire- atelier sous régional de formation de spécialistes en éducation civique et en culture de la paix Pour l'éducation formelle en Afrique - Dakar, 24-28 Juillet 2000 - Document de Travail*
- *Programme National d'Éducation à la Citoyenneté, Février 2005, Alioune Ifra N'Diaye, Marie-Josée deBlois.*

Outils didactiques (audiovisuels et écrits):

- *Guide de l'animateur Radio- PNEC en collaboration avec HKI- 2006*
- *Guide de l'animateur de la boîte à images sur Démocratie, citoyenneté, état civil, droits humains et élections- PNEC Mai 2006*
- *Guide du jeune citoyen- PNEC*
- *Guide du professeur- PNEC*
- *Manuel de cours pour Adulte- Education civique et Animation de l'Action civique- Centre AFRICA OBOTA et SOS Civisme- 1999*

- *Fiches pédagogiques d'éducation à la culture de la paix aux droits humains et à la démocratie (post alphabétisation)- PNUD, Ministère de l'Education Nationale, DAP/PRODEC - Février 2004*
- *Inscrire les naissances, les mariages et les décès à l'Etat-civil : le guide du citoyen. Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL), Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF), UNICEF, PNUD, Plan International*
- *Soutenir la mise en œuvre de la décentralisation en milieu rural au Mali, Tome 1 : thèmes d'actualité - Centre Djoliba, KIT- 2003*
- *Soutenir la mise en œuvre de la décentralisation en milieu rural au Mali, Tome 2: Boîte à outils- Centre Djoliba, KIT- 2003*
- *« Civic Education : Practical guidance note »- Oslo Governance Center, UNDP- 2004*
- *Programme de décentralisation : Stratégie de formation de la Mission de décentralisation- GTZ*
- *Programme d'éducation civique et morale au 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental – Ministère de l'Education Nationale*
- *Cadre d'une nouvelle dynamique de démocratisation et de développement- Mission de décentralisation et des réformes institutionnelles (MDRI), Septembre 1998*
- *Musow ni Nemogoya yelemani hukumu Kono- Winrock International, USAID*
- *La commune en questions- Mission de décentralisation et des réformes institutionnelles (MDRI)*
- *Lois et décrets de la décentralisation- Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL)*
- *Recueil de décisions de justice -1998-1999- Projet Droit et Citoyenneté des Femmes- CECI / ACDI- 2003*
- *Ensemble pour plus d'équité : Boîte à images. CNECS, CECI/ACDI*
- *Répertoire des associations signataires d'accord cadre agréés du 01 janvier au 31 décembre 2001*
- *Boîte à image PNEC (Programme National D'éducation à la Citoyenneté)*

Sites internet consultés:

<http://www.undp.org/oslocentre> (*Oslo Governance Center*)

<http://www.ortm.net/presentation/> (ORTM)

<http://www.malipages.com/ccaong/> (CCA / ONG)

<http://www.unesco.org> (UNESCO)

<http://www.kas-benin.de/manuel/sommaire.html> (Fondation Konrad Adenauer)

<http://www.justicemali.org/> (PRODEJ)

<http://www.malipages.com/ccaong/> (CCA-ONG)

<http://www.coe.int/> (Conseil de l'Europe)

3. RAPPORT DE L'ATELIER DE RESTITUTION

RAPPORT DE L'ATELIER NATIONAL SUR L'EDUCATION CIVIQUE AU MALI, Bamako, Hôtel Salam, 7 novembre 2006

Ce rapport est une synthèse des résultats de l'atelier de restitution de l'étude sur l'état des lieux de l'éducation civique au Mali, tenu à Bamako le 07 novembre 2006, à l'hôtel Salam. L'étude et l'atelier ont été réalisés par le Réseau Aga Khan de Développement (AKDN) au Mali.

A. OBJECTIFS DE L'ATELIER:

-  Présenter les résultats clés de l'étude sur l'éducation civique au Mali
-  Recueillir le feedback des participants sur le rapport en vue de l'améliorer.
-  Susciter une réflexion préliminaire sur les principaux enjeux de l'éducation civique au Mali.

B. PARTICIPANTS :

Une vingtaine de représentants d'agences gouvernementales, d'ONG nationales et internationales ainsi que des partenaires techniques et financiers (PTF) dont la liste exhaustive est présentée en annexe. La quasi-totalité des structures ayant participé à l'étude était présente.

C. METHODOLOGIE :

L'atelier a alterné travaux de groupe, plénières et présentations.

D. PRINCIPAUX RESULTATS :

Les résultats clés des travaux de l'atelier sont présentés en quatre sections :

- I. Présentation des résultats clés de l'étude
- II. Feedback sur le rapport de l'étude : recommandations de fond et de forme des participants en vue de l'améliorer
- III. Réflexion et discussion sur les principaux enjeux de l'éducation civique au Mali
- IV. Recommandations générales.

I. Présentation des résultats clés de l'étude

La présentation du rapport de l'étude (version intégrale fournie en annexe) s'est penchée sur les définitions de l'EC, le contexte de l'EC au Mali, les principaux acteurs, les outils et quelques enjeux. La présentation a souligné qu'au Mali, ce sont le terme et le concept **d'éducation à la citoyenneté** versus éducation civique qui sont prônés par les acteurs. L'éducation à la citoyenneté telle que définie par les acteurs, embrasse un champ plus vaste qui englobe l'éducation électorale, l'éducation à la démocratie, à la décentralisation, à l'équité des genres et aux droits humains, et enfin, au développement durable. Au cours des discussions qui ont suivi la présentation, certains participants ont « rebondi » sur une question énoncée dans le rapport d'étude, à savoir le risque de faire de l'EC un concept « fourre tout ». Ainsi, nombreux sont les participants qui ont préconisé un approfondissement de la question de « l'éducation à la citoyenneté » versus « éducation civique », notamment afin de définir le contenu et les approches liés au concept.

La proposition de définir un « paquet minimum » d'activités d'éducation à la citoyenneté, notamment dans un souci d'harmonisation, d'efficacité voire de « professionnalisation », a été avancée sans toutefois faire l'objet d'un consensus. Des recommandations ont cependant été formulées dans ce sens (voir Section IV).

II. Feedback sur le rapport de l'étude (fond et forme)

Trois groupes de travail étaient constitués afin de lire et de commenter des sections spécifiques du rapport. Quelques corrections de forme ont été apportées, notamment par les représentants des structures ayant participé à l'étude. Elles concernaient essentiellement des omissions et ou inexactitudes sur les intitulés de certains programmes et outils. En ce qui concerne les commentaires sur le fond, les principales observations et recommandations suivantes ont été faites :

- Le rapport ne fait pas d'historique sur l'EC au Mali. Il serait intéressant de remonter aux initiatives avant 2001.
- Prendre également en compte les initiatives d'EC dans l'informel : par exemple, l'implication des leaders religieux et traditionnels en matière d'EC. Par ailleurs, mention a été faite d'un programme novateur de gestion de l'environnement dans la région de Mopti basé sur le savoir-faire endogène, comme un bon exemple d'initiative d'EC.
- Inclure dans la section des actions/acteurs clés du rapport, le Programme de promotion de la culture démocratique, coordonné par l'Oeuvre Malienne d'Aide à l'Enfance du Sahel (OMAES) et considéré comme une initiative pionnière en matière d'EC au Mali.
- Documenter davantage la section sur le Ministère de l'Education Nationale (MEN) : certains participants ont estimé que cette section ne faisait pas suffisamment cas de l'éducation civique et morale (ECM) déjà dispensée dans les établissements scolaires.
- De la même façon, la vaste majorité des participants a formulé le souhait que l'inertie des partis politiques en matière d'EC soit soulignée : « l'état consent d'énormes sacrifices pour ces partis politiques, notamment pour qu'ils effectuent un travail d'EC mais ce travail n'est pas visible ».
- Enfin, la suggestion a été faite d'inclure les résultats d'études réalisées par Afro baromètre sur la démocratie au Mali.

III. Réflexion et discussions sur les enjeux de l'EC au Mali.

Ces discussions ont eu lieu sur fond des trois présentations suivantes :

-  L'éducation civique à l'école : enjeux et opportunités - CNE
-  Le Projet « Jeunes Citoyens » -PNEC
-  L'émission « ça se discute »- Centre Afrika Obota

A l'issue de ces présentations, les participants réunis en groupes de travail se sont penchés sur les thèmes suivants et ont formulé des recommandations:

-  Groupe 1 : L'éducation civique en milieu intra scolaire : diagnostic et perspectives
-  Groupe 2 : La question de la pérennisation de l'éducation civique : qu'est ce qui se fait en la matière et qu'est ce qu'il reste à faire ?
-  Groupe 3 : Les besoins immédiats en renforcement des capacités et en outils didactiques/ de formation.

GROUPE I : L'éducation civique en milieu intra scolaire : diagnostic et perspectives

a) Constats du groupe :

- Insuffisance de supports pédagogiques;
- Problème de formation des formateurs;
- Insuffisance de volonté politique, d'accompagnement;
- Faible prise en compte des dimensions citoyenneté, culture de la paix et droits humains dans les outils et activités pédagogiques.

b) Débats en plénière (lors de la restitution des travaux de groupe):

* De façon générale, les participants se sont accordés à dire que l'école ne remplissait pas suffisamment son rôle en matière d'EC.

* Par ailleurs, il a été mentionné que le programme scolaire prévoit l'Education Civique et Morale (ECM) au niveau fondamental mais qu'au niveau du secondaire la matière n'est pas dispensée systématiquement car laissée à l'appréciation de l'enseignant.

*Un participant est intervenu pour proposer d'inclure l'éducation civique dans l'enseignement universitaire. La question du « comment » n'a cependant pas été approfondie.

c) Recommandations du groupe :

- élaborer un curriculum scolaire d'éducation civique qui intégrerait le programme existant;
- Assurer la formation initiale et continue des enseignants;
- Valoriser les méthodes de pédagogie active;
- Impliquer davantage les politiques;
- Appropriation du Projet jeune citoyen du PNEC par le Ministère de l'Education; Nationale après évaluation de la phase pilote.

Groupe II : « la question de la pérennisation de l'éducation civique »

Qu'est qui se fait en matière, et qu'est-ce qui reste à faire, quelles recommandations

a) Constats du groupe :

- Manque de volonté politique;
- Actions encore ponctuelles et surtout menées autour des périodes électorales;
- Insuffisance de relais entre les acteurs et les communautés à la base.

b) Débats en plénière :

Ils ont porté sur la pérennisation de l'éducation civique en dehors des périodes électorales, et la nécessité pour l'Etat de reconnaître l'EC comme l'une de ses missions, et de contraindre les partis qui bénéficient de sa subvention à s'acquitter réellement de leur tâche.

c) Recommandations du groupe :

- Allocation par l'état de lignes budgétaires appropriées pour l'EC;
- Impliquer davantage les politiques dans l'EC;

- Réaliser de plus amples efforts en matière de suivi et évaluation des projets ;
- Enseigner l'éducation civique de la maternelle jusqu'au supérieur;
- Lutter contre l'analphabétisme;
- Impliquer davantage les communautés à la base et renforcer les relais sur le terrain;
- Utiliser des outils de sensibilisation en langues nationales et s'inspirant des réalités et préoccupations quotidiennes;
- Accompagner l'EC de mesures coercitives contre la corruption.

Groupe III : « les besoins immédiats en renforcement des capacités et en outils didactiques »

a) Besoins identifiés par le groupe :

- de définition et de délimitation du concept et des compétences requises en matière d'éducation à la citoyenneté;
- de formation continue des intervenants à tous les niveaux (scolaire, universitaire, société et organisations civiles etc.);
- d'approfondir la recherche sur la problématique de l'éducation civique au Mali.

b) Débats en plénière :

* La question a été posée de savoir quel est le niveau de civisme au sein des ONG elles mêmes ? sont-elles des exemples en matière de civisme ? Comment créer une culture démocratique aussi bien au sein des intervenants que de la population? Les participants ont généralement reconnu le besoin de renforcer les capacités des intervenants eux-mêmes en matière de culture civique/démocratique.

c) Recommandations :

Deux principaux axes de renforcement des capacités ont été identifiés :

- 1. Réaliser une étude diagnostique sur les besoins en renforcement de capacités des acteurs, suivie d'un atelier national afin de discuter :**
 - des thèmes et contenus des formations à dispenser;
 - des formateurs et des publics cibles;
 - de la stratégie;
 - des résultats escomptés et des indicateurs d'impact;
 - des outils de formation (curriculum);
 - d'un cadre de suivi pour la mise en oeuvre du programme de renforcement des capacités.
- 2. Répondre aux besoins d'appui institutionnel exprimés notamment par le PNEC et le MEN.**

IV. Recommandations générales:

-  Appliquer les recommandations spécifiques ci-dessus mentionnées ;
-  Distribuer le rapport de l'atelier, les présentations qui ont été effectuées lors des travaux étant disponibles sur demande ;
-  Evaluation de l'atelier : les participants ont recommandé à l'avenir de maximiser leur participation notamment en leur envoyant à l'avance les documents relatifs (rapport de l'étude).

ANNEXE : Liste des participants à l'atelier

Atelier National sur l'Education Civique - Hôtel Salam, Bamako,
7 Novembre 2006

LISTES DES PARTICIPANTS

I - OSC - Projets et Medias	Représenté par	Adresse et téléphone
1. CAO- Centre Afrika Obota	Représenté par M. Berthé Yacouba, Chargé de programme Moïse Traoré, et Oumar Maïga	673 95 61/676 14 71 caomali@hotmail.com yberthe@hotmail.com 641 85 20
2. CAFO, Mme Touré Oumou, Présidente	Représenté par Mme Tall Fatoumata	623 61 81 647 15 46
3. CCA ONG Conseil de Concertation et d'Appui aux ONG M Bakary Doumbia, Président	Représenté par Mme Dembélé Awa Sow Cissé, Directrice exécutive	220 92 51 cca@afriboneudi.net 618 30 59
4. ARIANE (programme d'Appui et de Renforcement des Initiatives des Acteurs non Etatiques) – M Koffi Awitty, Coordinateur	Représenté par Mme Anne Keita	228 81 17 ou 18 ariane@ariane.ml.org annekeita@afribone.net.ml
5. CNE - Centre National pour l'Education. M Nampaga Otian Kone, Directeur	Représenté par M Youssouf Konandji- Chef Division Curricula A présenté une communication	222 42 62 ou 223 83 97 671 83 17
6. AMM - Associations des Municipalités Maliennes, M. Bocar Traoré, Président	Représenté par M Ali Sangaré	223 70 25 amm@amm-mali.org 619 84 37
7. CEPROCIDE	M. Michel Diawara, Directeur M Handia Maïga	229 30 93 ou 224 55 01 ceprocide@yahoo.fr
8. Centre Djoliba Mr. Jean de Dieu Dakouo, Directeur	Représenté par M Marc Sangaré (responsable département formation)	222 87 74 centredjoliba@afribonemali.net 633 04 66
9. ENDA TIERS MONDE ; M Soumana Coulibaly, Coordinateur	Représenté par M Baba Diarra	673 77 92 673 26 37 babeser@yahoo.fr
10. PNEC - Programme National Education à la Citoyenneté (PNEC), M Soungalo Sissouma, Coordinateur	Représenté par M.Sissouma Soungalo, Mme Marie José Debois (coordinatrice activités pédagogiques)	224 16 05, 608 35 75, 675 40 64, 673 27 45 infopnec@pnecmali.org scissouma2004@yahoo.fr mariejosee@pnecmali.org
11. AMDH - Association Malienne des Droits de l'Homme M. Boubacar Diarra, Secrétaire permanent	Représenté par M Amadou Bocar Teguete, Secrétaire Général	222 34 62, 229 01 98 673 33 48/647 54 58 teketeamdh@yahoo.fr
12. AMUPI – Association Malienne pour le Progrès de l'Islam, M Diabaté, Secrétaire permanent	Représenté par M Moussa Mahmoud Kanta, Secrétaire à l'éducation	633 04 66
13. CENAFOD - Centre National d'Appui à la Formation pour le Développement des Ressources Humaines, M Soumana Doumbia, Directeur	Représenté par M Bakary Keyta	229 92 63, 675 01 49, 613 10 82 cenafodmali@yahoo.fr 641 18 53
14. HKI -Hellen Keller International Mme Lina Mahy, Directrice	Représenté par M. Soumana Thienta Coordinateur	678 03 00 221 08 21 sthienta@hkimali.org

15. CNSC - Conseil National de la Société Civile M.Allaye Touré, Président	Représenté par M Allaye Touré	228 50 68 ou 625 27 62 229 51 27 642 8442 cordinationensemali@ikaso.net omaesa@afribone.net.ml
16. SECO/ONG Mr.Coulibaly Oudiouma, Coordinateur	Représenté par M Zan Fomba	229 3041 secoong@icatelnet.net
17. GP/DCF - Groupe Pivot Droit et Citoyenneté des Femmes Mme Kané Nana Sanou, Directrice	Représenté par Mme Kané Nana Sanou	222 67 27, 696 96 48 674 72 46 gpdcf@cefib.com
18. RPL - Réseau Plaidoyer et Lobbying Oumar Dembélé, Coordinateur (financement ICO)	Représenté par M Boubacar Diarra	226 20 35 – 645 55 45 crongkkoro@yahoo.fr rpl@ikatelnet.net 641 93 16
II - Ministères et agences gouvernementales	Représenté par	Adresse et téléphone
19. Ministère Administration territoriale et Collectivités Locales (MATCL)	Représenté par le PNEC	675 15 83
20. Ministère Promotion de la Femme, de l'enfant et de la Famille (MPFEF) - Lettre à Mr. Youssouf Sangaré, SG	Représenté par M Ibrahima Diaby	683 52 47 diabyiba@yahoo.fr
III - Organismes de coopération internationale, et bailleurs de fonds	Représenté par	Adresse et téléphone
21. USAID, Lettre au directeur M Alexander NEWTON	Représenté par M Yacouba Konaté	223 68 26 ; 673 45 53 ykonate@usaid.yack171@yahoo.fr
22. ACDI (Canada) M. Yves Petillon, Directeur	Représenté par M Luc Bertrand (agent de suivi de programme – Unité d'appui au programme coopération canado-malien UAP-CCM)	221 02 38 Luc.bertrand@uapmali.org
23. SNV (Pays Bas) Lettre à Mme la Directrice Mme. Sonja Van Der Graasf	Représenté par Mme Renée Oste	621 06 44 oste@snvworld.org
24. PNUD Lettre au RES REP, M. Joseph Bill CATARIA	- Mme. Sylla Alima Konate, chargé du Programme Education Civique, et Bonne Gouvernance, - M Mamadou Thiam, Coordinateur du PDI	222 01 81 624 0960 608 97 8 Madouthiam40@yahoo.fr
25. CARE International, M. Marc de La Motte, Directeur	Représenté par M Uwe Korus	Fax 224 75 32 ukorus@caremali.org
26. ICO Néerlandais (situé au bureau CCA/ONG)	Représenté par RPL (voir supra n°18)	
IV - MEDIAS	Représenté par	Adresse et Téléphone
27. URTL -Union radio télé libres, M. Isaie Somboro, Secrétaire permanent	Représenté par Djigui Keita	